

© OECD, 2003.

© Software: 1987-1996, Acrobat is a trademark of ADOBE.

All rights reserved. OECD grants you the right to use one copy of this Program for your personal use only. Unauthorised reproduction, lending, hiring, transmission or distribution of any data or software is prohibited. You must treat the Program and associated materials and any elements thereof like any other copyrighted material.

All requests should be made to:

Head of Publications Service,
OECD Publications Service,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

© OCDE, 2003.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,
Service des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

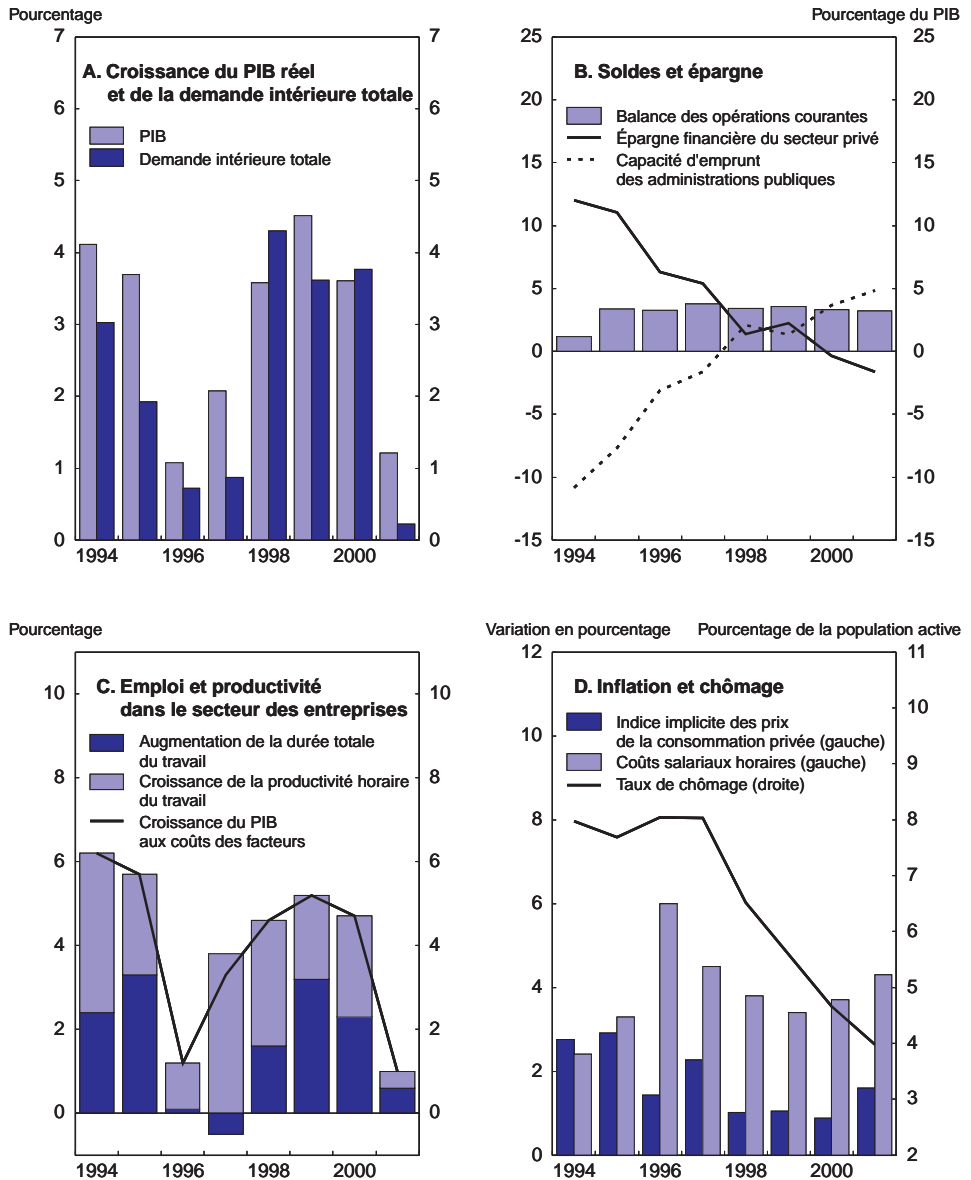
I. Évolutions récentes et perspectives à court terme

Vue d'ensemble

L'économie suédoise a accusé un net ralentissement en 2001. A 1¼ pour cent, l'expansion de la production s'est établie très en deçà de son potentiel, estimé entre 2¼ et 2½ pour cent. Après une croissance supérieure à 3½ pour cent en 2000, la décélération a été plus marquée que dans la zone euro. La consommation privée avait déjà beaucoup faibli vers le milieu de 2000 et elle est restée atone pendant toute l'année 2001. La dégradation de la confiance des consommateurs, surtout après l'éclatement de la bulle sur le marché boursier, a joué un rôle important dans ce contexte. Par la suite, le fléchissement de la demande mondiale n'a fait qu'accentuer encore davantage le tassement de l'activité, notamment en raison de la spécialisation du pays dans la production de biens et de services liés aux technologies de l'information et des communications (TIC). Ces facteurs mis à part, l'environnement macroéconomique est resté propice à la croissance. Les politiques budgétaire et monétaire ont conservé une orientation expansionniste, tandis que la hausse des prix de l'immobilier et une ample dépréciation du taux de change ont également contribué à stimuler l'activité. Malgré une certaine stabilisation ces derniers temps, la confiance des consommateurs et des entreprises se redresse depuis la fin de 2001 et, comme en témoignent désormais divers indicateurs de la demande et de la production, notamment les exportations, la production industrielle et les ventes au détail, une reprise est engagée. Le ralentissement de l'activité qui s'est produit en 2001 est allé de pair avec une baisse conjoncturelle des gains de productivité, mais la croissance de l'emploi s'est aussi beaucoup affaiblie, surtout lorsqu'on la mesure par les heures travaillées (graphique 1). Le taux de chômage a cessé de reculer, mais il n'a pas augmenté comme cela s'est vu ailleurs et il demeure inférieur à son niveau structurel estimé par l'OCDE. Ainsi, avec un taux de chômage se chiffrant actuellement à 4 pour cent de la population active, la Suède aborde la reprise avec un marché du travail relativement tendu.

L'inflation s'est accélérée depuis l'*Étude* précédente. Sur la base de l'indicateur retenu par la Riksbank, elle a dépassé 3 pour cent au printemps de 2001,

Graphique 1. Résultats macroéconomiques



Source : Statistics Sweden ; OCDE.

franchissant ainsi la limite supérieure de la marge de tolérance définie par les autorités monétaires, et s'est ensuite maintenue plus ou moins à ce niveau jusqu'au printemps de cette année, lorsque les effets des hausses de prix particulièrement fortes de l'an dernier ont cessé d'être pris en compte dans la comparaison d'une année sur l'autre. L'inflation sous-jacente n'en demeure pas moins nettement supérieure à 2 pour cent, ce qui est un peu inquiétant face à la perspective d'une reprise imminente. Il y a donc là un problème dont doivent s'occuper les pouvoirs publics dans un environnement macroéconomique par ailleurs propice. La poussée de l'inflation étant le signe d'une marge de capacité disponible très réduite, il est clair que les réformes visant à accroître l'offre de main-d'œuvre revêtent maintenant un caractère hautement prioritaire (chapitre IV).

Il est prévu que la production s'accroîtra de 2 pour cent cette année et de 3¼ pour cent en 2003. Étant donné la morosité de l'activité au début de 2002, cela implique un retour de la croissance à des taux supérieurs au potentiel vers le milieu de l'année. L'écart de production devrait se refermer vers le milieu de 2003. Le redressement de la demande intérieure, dû notamment à la consommation privée et à l'arrêt du déstockage, serait le principal moteur de la reprise. La Riksbank maintiendra probablement l'orientation plus restrictive qu'elle a récemment donnée à sa politique (voir chapitre II), mais étant donné la situation d'aisance monétaire qui prévalait au départ, l'effet de ce resserrement ne devrait commencer à se faire sentir que vers la fin de la période couverte par les prévisions. En outre, avec le rétablissement de la confiance des consommateurs et des entreprises, un important facteur négatif a disparu. La consommation devrait donc progresser désormais à peu près au même rythme que le revenu disponible des ménages, celui-ci bénéficiant largement d'une politique budgétaire expansionniste. Les exportations semblent devoir elles aussi s'accélérer très nettement, en particulier du fait de la reprise des échanges mondiaux. L'inflation restera sans doute supérieure à 2 pour cent tout au long de la période considérée. Les conséquences, du point de vue macroéconomique et structurel, de ces prévisions relativement optimistes sont analysées respectivement au chapitre II et au chapitre IV.

Demande intérieure et commerce extérieur

Une reprise est en cours

La multiplication des signes d'un redressement de la consommation et des exportations durant la première moitié de 2002 donne à penser que le point le plus bas du cycle a été dépassé à la fin de l'an dernier. La consommation privée s'est accrue en rythme annuel de 2 pour cent au premier trimestre, soit le taux de progression le plus rapide enregistré depuis le début de 2000. Les ventes au détail, en particulier, ont repris, progressant de quelque 2½ pour cent en rythme annuel. En outre, la confiance des entreprises s'est redressée, au moment semble-t-il où le commerce mondial connaissait un regain de vigueur. Les exportations de marchan-

disent ont ainsi augmenté de 3½ pour cent (taux annualisé) au premier trimestre de 2001, alors qu'elles avaient fléchi durant la majeure partie de 2001. Dans ces conditions, l'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier semble s'être stabilisée et les entrées de commandes et la production industrielle ont augmenté, mais à partir d'un bas niveau. En outre, les indicateurs avancés du marché du travail tels que les nouvelles offres d'emploi et les postes non pourvus vont dans le sens d'une augmentation¹. Malgré ces signes de reprise, la croissance du PIB est restée assez faible (1¼ pour cent en rythme annuel) au premier trimestre, sous l'effet d'un recul étonnamment marqué de l'investissement fixe des entreprises et de la poursuite d'un déstockage considérable, ce dernier enlevant 1.6 pour cent à la production au premier trimestre (en glissement annuel).

La consommation privée a été étonnamment faible en 2001, mais elle commence à s'accélérer

La consommation privée a commencé à fléchir vers le milieu de 2000 et elle est quasiment restée au point mort en 2001, avant de redémarrer au premier semestre de cette année (tableau 1). Comme le revenu disponible réel des ménages a augmenté de 3 pour cent en 2001, le taux d'épargne s'est considérablement accru. Le ralentissement de la consommation privée a un peu surpris pas son ampleur, car l'environnement macroéconomique est demeuré dans l'ensemble propice à une augmentation des dépenses des ménages. Outre la hausse sensible du revenu disponible, les taux d'intérêt nominaux sont restés bas et les taux d'intérêt réels ont fléchi ; le chômage s'est stabilisé à un faible niveau et le capital immobilier des ménages s'est accru car les prix des logements ont continué de progresser, bien qu'à un rythme plus modéré qu'au cours des années précédentes (graphique 2). Pourtant, la confiance des consommateurs s'est brusquement

Tableau 1. **Croissance du revenu et de la consommation des ménages, 1995-2001**

	Pourcentage			
	1995-98	1999	2000	2001
Consommation réelle privée ¹	1.7	3.9	3.6	0.2
Revenu disponible réel des ménages ¹	-0.3	3.6	1.9	3.0
Taux d'épargne				
Niveau ²	5.9	3.4	2.3	4.8
Variation en points de pourcentage ³	-8.1	0.2	-1.1	2.5

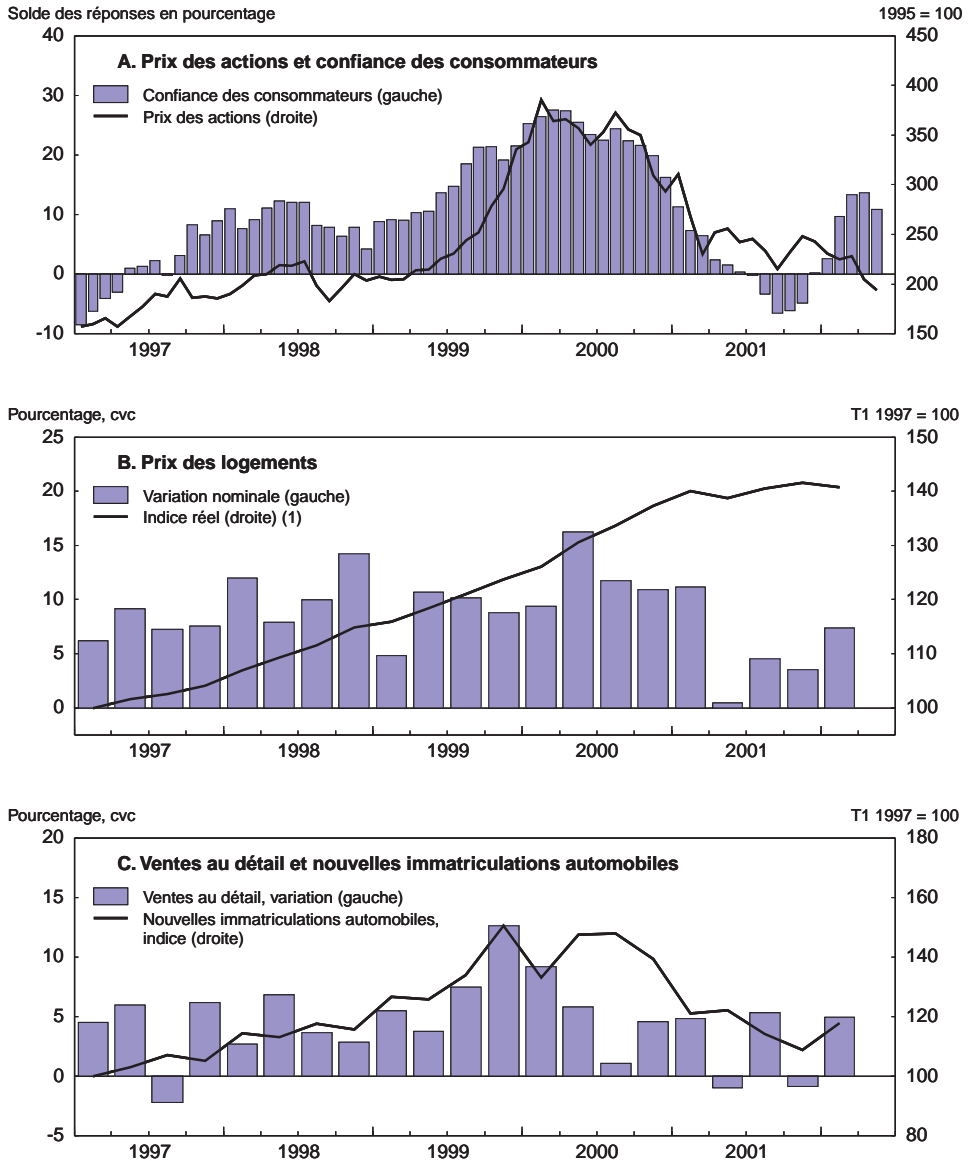
1. Le chiffre pour 2000 est ajusté pour tenir compte de l'effet du classement de l'église suédoise, qui a été transférée du secteur public au secteur des ménages. Sans cet ajustement, la croissance de la consommation comme du revenu disponible serait d'environ 1 point de pourcentage plus élevée.

2. Le chiffre pour 1995 à 1998 est le niveau moyen sur la période.

3. Le chiffre pour 1995 à 1998 correspond à la variation totale sur la période.

Source : OCDE.

Graphique 2. Facteurs influant sur la consommation privée



1. Corrigé par l'indice implicite des prix de la consommation privée.

Source : Statistics Sweden ; OCDE, *Principaux indicateurs économiques, Comptes nationaux*.

dégradée à la fin de 2000 et au début de 2001, et elle est restée faible jusqu'au début de cette année. La corrélation particulièrement étroite entre la confiance des consommateurs et les cours des actions que l'on a pu observer de 1999 à 2001 donne à penser que la formation puis l'éclatement de la bulle boursière ont joué un rôle important dans ce contexte. Il est toutefois difficile de déterminer si cette relation tient principalement au fait que les consommateurs jugeaient eux-mêmes essentiels les cours des actions pour leur propre situation financière ou si l'évolution de la Bourse a été instinctivement assimilée à l'état de santé général de l'économie suédoise. Le fait que la confiance des consommateurs dans leur propre situation économique est restée relativement ferme tout au long de la période tendrait à prouver que cette dernière explication a sans doute joué un rôle. Quoi qu'il en soit, la détérioration générale de la confiance a certainement entraîné une baisse de la consommation.

Plusieurs facteurs particuliers contribuent à expliquer la faiblesse de la consommation privée l'an dernier. *Premièrement*, les ventes d'automobiles ont chuté de près de 20 pour cent et se sont littéralement effondrées à la fin de 2000 et au début de 2001. Certes, cela correspond en partie à la dégradation générale de la confiance des consommateurs, mais comme la consommation d'autres biens durables est par ailleurs restée assez ferme, enregistrant une progression de près de 6 pour cent l'an dernier, on peut supposer que la chute des ventes d'automobiles a reflété en partie la saturation du marché après la très forte hausse des années précédentes. Les ventes d'automobiles se sont stabilisées en 2001 et ont commencé à se redresser au début de cette année. *Deuxièmement*, la consommation de services financiers a été particulièrement médiocre, notamment du fait de sa relation avec la valeur des transactions, qui a fléchi parallèlement aux cours des actions. *Enfin*, les dépenses touristiques ont baissé de 10 pour cent, car la dépréciation de la couronne a renchéri les voyages à l'étranger, situation qui ne se reproduira pas cette année et pourrait même s'inverser étant donné l'appréciation du change depuis la fin de 2001 (chapitre II).

Les investissements ont fléchi en même temps que l'utilisation des capacités

L'investissement fixe des entreprises n'a pratiquement pas varié en 2001 (tableau 2), marquant seulement un léger recul sur l'ensemble de l'année. Si les investissements se sont ralentis dans la plupart des branches, ils n'ont en fait diminué que dans la production de biens compte tenu de la baisse d'activité qu'ont connue le secteur manufacturier en général et celui des équipements de télécommunications en particulier. Dans le secteur manufacturier, la faiblesse de l'investissement a résulté du net ralentissement des exportations de marchandises, qui a entraîné une forte réduction du taux d'utilisation des capacités tout au long de 2001 (graphique 3). La formation de capital fixe a généralement mieux résisté dans le secteur des services, exception faite des

Tableau 2. Investissement fixe privé, 1995-2001

Accroissement annuel réel, pourcentage

	Moyenne 1995-98	1999	2000	2001
Investissement fixe des entreprises	9.9	10.1	7.0	0.5
<i>dont :</i>				
Secteurs producteurs de biens	9.3	1.6	2.0	-3.6
Secteurs des services	10.4	17.9	10.9	3.5
Investissement résidentiel	-6.7	12.1	9.3	8.3
Logements neufs	-7.2	21.2	19.7	15.9
Autres	-6.3	5.1	0.0	-0.2
Taux d'investissement				
Investissement des entreprises ¹	16.6	19.4	19.3	19.4
Investissement résidentiel ²	1.6	1.7	1.9	2.1

1. Pourcentage de la valeur ajoutée du secteur des entreprises.

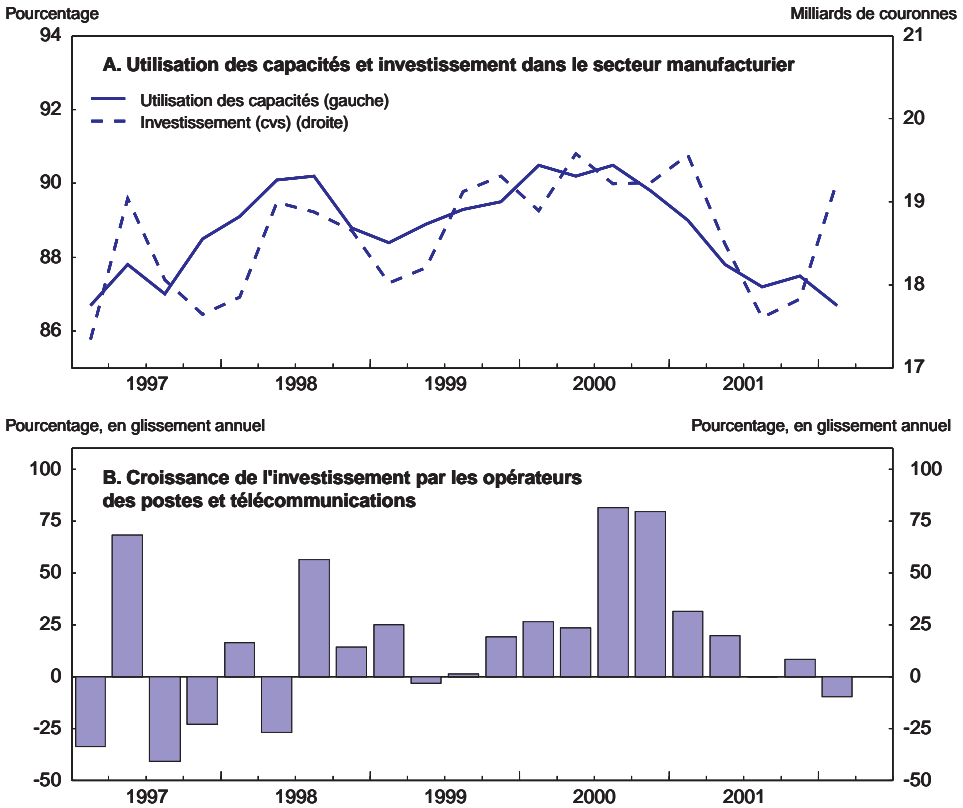
2. Pourcentage du PIB.

Source : Institut national de recherche économique ; OCDE.

transports. Bien qu'en 2001 l'investissement dans le secteur des postes et télécommunications (opérateurs de télécommunications compris) ait été en moyenne supérieur de 13 pour cent à son niveau de l'année précédente, une partie de ce résultat est en fait imputable aux retombées encore très sensibles de la hausse de plus de 50 pour cent enregistrée en 2000. En fait, l'investissement dans les télécommunications s'est brusquement contracté au premier semestre de 2001, mais il est ensuite remonté à vive allure au quatrième trimestre, atteignant un niveau inégalé, avant de retomber à nouveau au premier trimestre de 2002. D'après l'Institut national des études économiques, l'investissement dans les réseaux de téléphonie mobile de troisième génération a contribué l'an dernier pour $\frac{3}{4}$ de point de pourcentage à l'investissement fixe total des entreprises (0.1 pour cent du PIB). La contraction de l'investissement des entreprises s'est intensifiée au premier trimestre de 2002, avec un recul très important (9 pour cent) par rapport au premier trimestre. Cette baisse a surtout touché les secteurs des services et de la construction, alors que l'investissement manufacturier a augmenté assez fortement.

L'investissement résidentiel a augmenté de 8 pour cent environ en 2001, poursuivant sa remontée après l'effondrement enregistré au début des années 90. Cette progression est entièrement due à la construction de logements collectifs à usage locatif, qui a bénéficié du rétablissement de subventions plus généreuses. Les livraisons de logements coopératifs et de logements occupés par leur propriétaire ont en revanche légèrement diminué, bien qu'une nouvelle hausse des prix des logements anciens ait rendu les logements neufs plus compétitifs. Au cours des premiers mois de l'année, la construction de logements occupés par

Graphique 3. Investissement et utilisation des capacités dans le secteur manufacturier



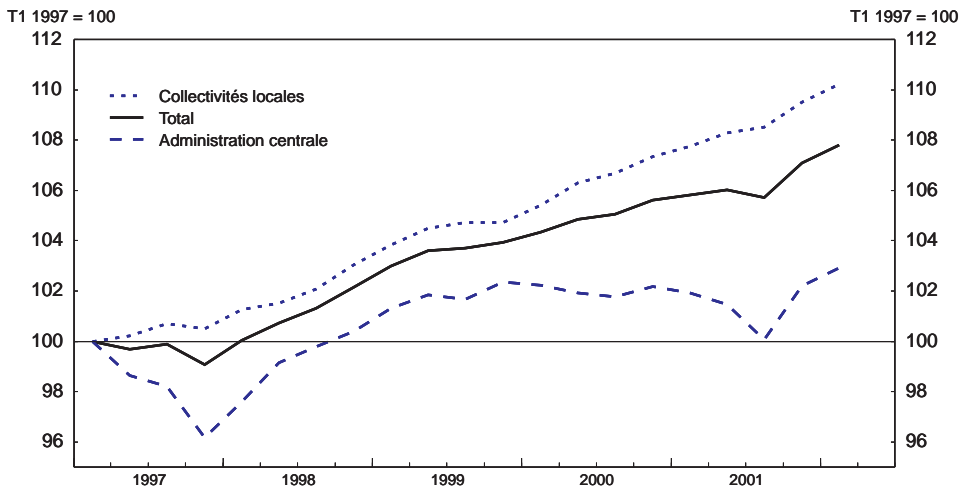
Source : Statistics Sweden ; OCDE.

leur propriétaire et de logements à usage locatif a eu tendance à augmenter, mais dans l'ensemble, l'investissement résidentiel est encore très faible aussi bien au regard du passé que par rapport aux autres pays (voir chapitre IV).

Les dépenses publiques recommencent à augmenter

La consommation publique s'est accrue de près de 1½ pour cent en 2001, marquant une nette accélération au quatrième trimestre (graphique 4). La consommation réelle de l'administration centrale a légèrement baissé ces dernières années, principalement du fait de la réduction des crédits consacrés au

Graphique 4. **Consommation publique réelle**
Somme mobile sur quatre trimestres



Source : Statistics Sweden ; OCDE.

soutien actif du marché du travail ainsi que des dépenses militaires. En revanche, la consommation réelle des collectivités locales a progressé de près de 10 pour cent depuis 1998, dont presque 2 pour cent en 2001. Cette année, l'administration centrale encourage activement un accroissement des dépenses au niveau local en compensant partiellement la hausse des coûts salariaux dans les comtés et les municipalités qui créent des emplois.

Le commerce extérieur s'est fortement contracté en 2001, mais il se redresse depuis le début de l'année

La Suède a vu ses exportations diminuer pour la première fois depuis dix ans en 2001 (tableau 3). Au total, la baisse enregistrée a été de 1½ pour cent, avec un recul de 4½ pour cent pour les marchandises et une hausse de 11 pour cent pour les services, largement attribuable dans ce dernier cas à l'amélioration des résultats du tourisme grâce à la dépréciation du taux de change. Les exportations ayant ralenti plus vite que la croissance des marchés, leur compétitivité s'est dégradée d'environ 5 pour cent en dépit du soutien apporté par le fléchissement de la monnaie. Les termes de l'échange se sont détériorés de 5 pour cent en 2001, signe que la perte de parts de marché à l'exportation a été encore plus importante lorsqu'on la mesure aux prix courants. Les importations de biens et de services ont

Tableau 3. **Évolution du commerce extérieur, 1995-2001**
Variation en pourcentage

	1995-98	1999	2000	2001
Exportations				
Total	9.2	6.5	10.3	-1.4
Marchandises	9.6	5.6	11.2	-4.4
Services	9.0	10.3	6.8	11.0
Croissance des débouchés ¹	8.5	5.5	11.6	0.4
Résultats ¹	0.5	0.6	-0.2	-4.9
Importations				
Total	8.4	4.4	11.5	-3.9
Marchandises	7.9	3.2	11.9	-6.2
Services	10.4	8.5	10.4	2.8
Pénétration des importations ²	2.5	-1.7	3.6	-5.3
<i>Pour mémoire :</i>				
Termes de l'échange	-0.2	-2.6	-1.6	-0.9

1. Sur la base de statistiques douanières. Marchandises seulement.

2. Écart par rapport à l'augmentation tendancielle. La pénétration des importations correspond à la part du volume des importations dans l'offre totale en volume. La progression annuelle tendancielle depuis 1980 est de 1.7 pour cent.

Source : Statistics Sweden ; OCDE.

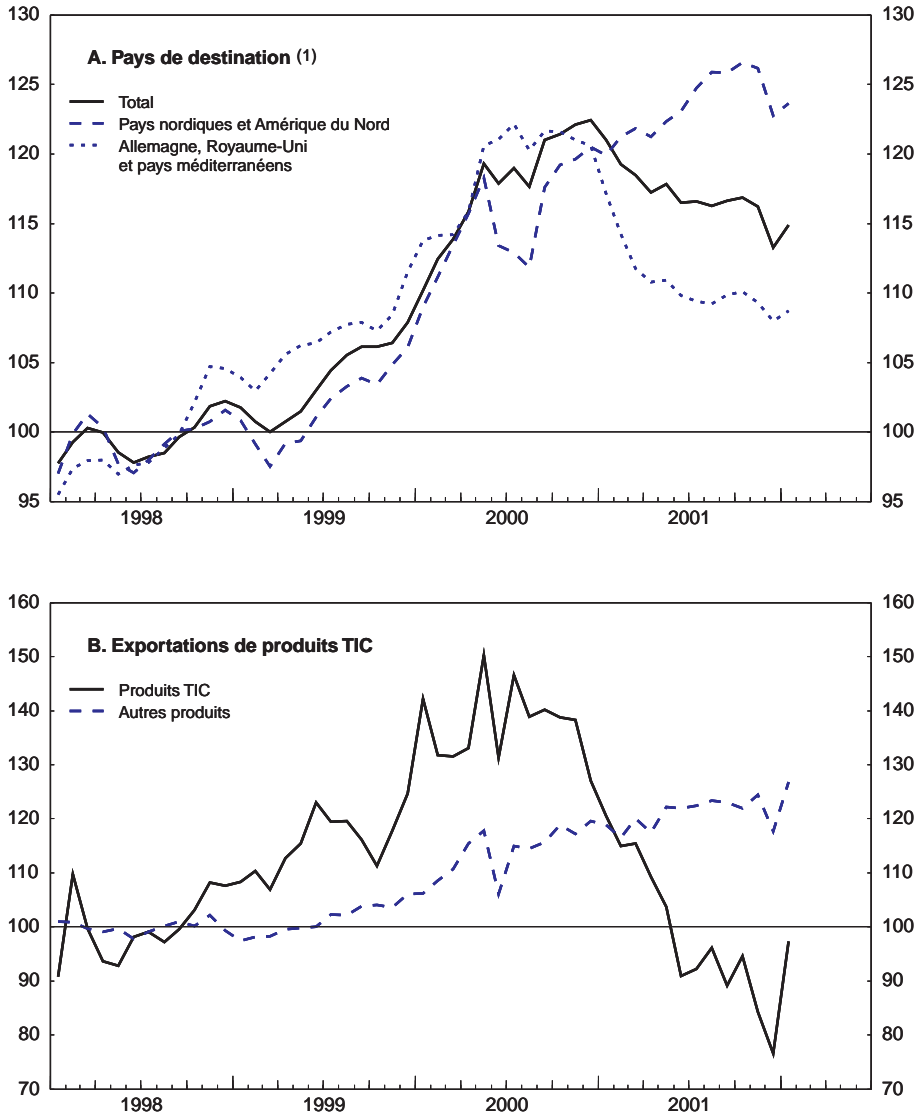
accusé une chute encore plus brutale que les exportations, passant d'une augmentation de 11½ pour cent en 2000 à une contraction de près de 4 pour cent en 2001. En conséquence, le taux de pénétration des importations a reculé de 3½ pour cent par rapport à un taux de croissance tendanciel de 1.7 pour cent. D'après les informations les plus récentes, l'évolution globale des exportations et des importations de marchandises aurait marqué un tournant vers le début de l'année.

Les résultats de la Suède en matière d'exportation sont très différents selon les marchés : les exportations vers l'Amérique du Nord et les pays nordiques ont assez bien résisté jusqu'à la fin de 2001 (graphique 5), alors qu'elles n'ont pas cessé de diminuer à destination de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des pays méditerranéens. En outre, la contraction globale des exportations résulte largement de l'effondrement de la demande internationale de biens et de services liés aux TIC, dont la part dans le total des ventes de la Suède à l'étranger, de l'ordre de 20 pour cent en 2000, a considérablement diminué. Du milieu de 2000 jusqu'à la fin de 2001, les exportations de biens du secteur des TIC, mesurées aux prix courants, ont chuté de moitié environ, revenant à leur niveau de 1997.

Soldes financiers sectoriels

Il est surprenant de voir qu'en dépit de l'augmentation du taux d'épargne des ménages et de la décélération de l'investissement, l'épargne financière

Graphique 5. **Exportations de biens**
 Prix courants, corrigés des variations saisonnières, 1998 = 100



1. Moyennes mobiles sur 3 mois.
 Source : Statistics Sweden ; OCDE.

du secteur privé (c'est-à-dire l'épargne privée moins l'investissement privé) est passée en l'espace d'un an d'une situation de quasi-équilibre à un déficit de 1¼ pour cent du PIB (tableau 4). En fait, la situation financière du secteur des entreprises s'est détériorée de 2¼ points de pourcentage du PIB, accusant ainsi un déficit de près de 4¼ pour cent du PIB, sous l'effet à la fois d'une compression des bénéfices bruts (voir ci-après) et de prélèvements fiscaux exceptionnellement lourds, effectués avec un an de décalage par rapport à la constatation des gains correspondants. Ces facteurs ont entraîné une baisse de l'épargne de près de 2 points de pourcentage du PIB dans l'ensemble du secteur privé, malgré la hausse du taux d'épargne des ménages. A 13.6 pour cent, le rapport épargne-PIB s'est ainsi rapproché de son plus bas niveau historique. Toutefois, les prévisions de l'OCDE (voir ci-après) laissent entrevoir le retour du solde financier du secteur privé à une position excédentaire, par suite d'une nouvelle augmentation du taux d'épargne des ménages, d'une stabilisation des marges bénéficiaires brutes dans le secteur des entreprises et d'une diminution des impôts acquittés par les sociétés.

Le recul de l'épargne financière du secteur privé observé l'an dernier a eu pour contrepartie une amélioration de la capacité de financement des administrations publiques, qui est passée à 4.8 pour cent du PIB (voir chapitre II). Le solde de la balance des opérations courantes, c'est-à-dire le total de l'épargne financière privée et de la capacité ou du besoin de financement des administrations publiques, a légèrement diminué l'an dernier, mais il continue néanmoins d'afficher un confortable excédent de 3 pour cent du PIB. L'excédent de la balance commerciale est resté à peu près inchangé, à 7 pour cent du PIB, et le solde des

Tableau 4. **Soldes financiers sectoriels**
Pourcentage du PIB

	1990-94	1995-98	1999	2000	2001
Secteur privé					
Investissement	15.4	13.6	14.7	15.7	15.4
Épargne	19.6	19.6	16.1	15.5	13.6
Épargne financière	4.2	6.0	1.4	-0.2	-1.8
dont :					
Ménages	-	3.8	2.0	1.2	2.6
Entreprises	-	2.3	-0.6	-1.4	-4.2
Administrations publiques					
Capacité de financement	-5.7	-2.5	1.3	3.7	4.8
Secteur extérieur					
Balance des opérations courantes ¹	-1.5	3.5	2.7	3.5	3.0

1. La balance des opérations courantes correspond au total de l'épargne financière privée et de la capacité nette des administrations publiques.

Source : Statistics Sweden ; OCDE.

services s'est amélioré de ½ point de pourcentage du PIB, tandis que le revenu net des investissements a baissé dans les mêmes proportions.

Le marché du travail reste tendu

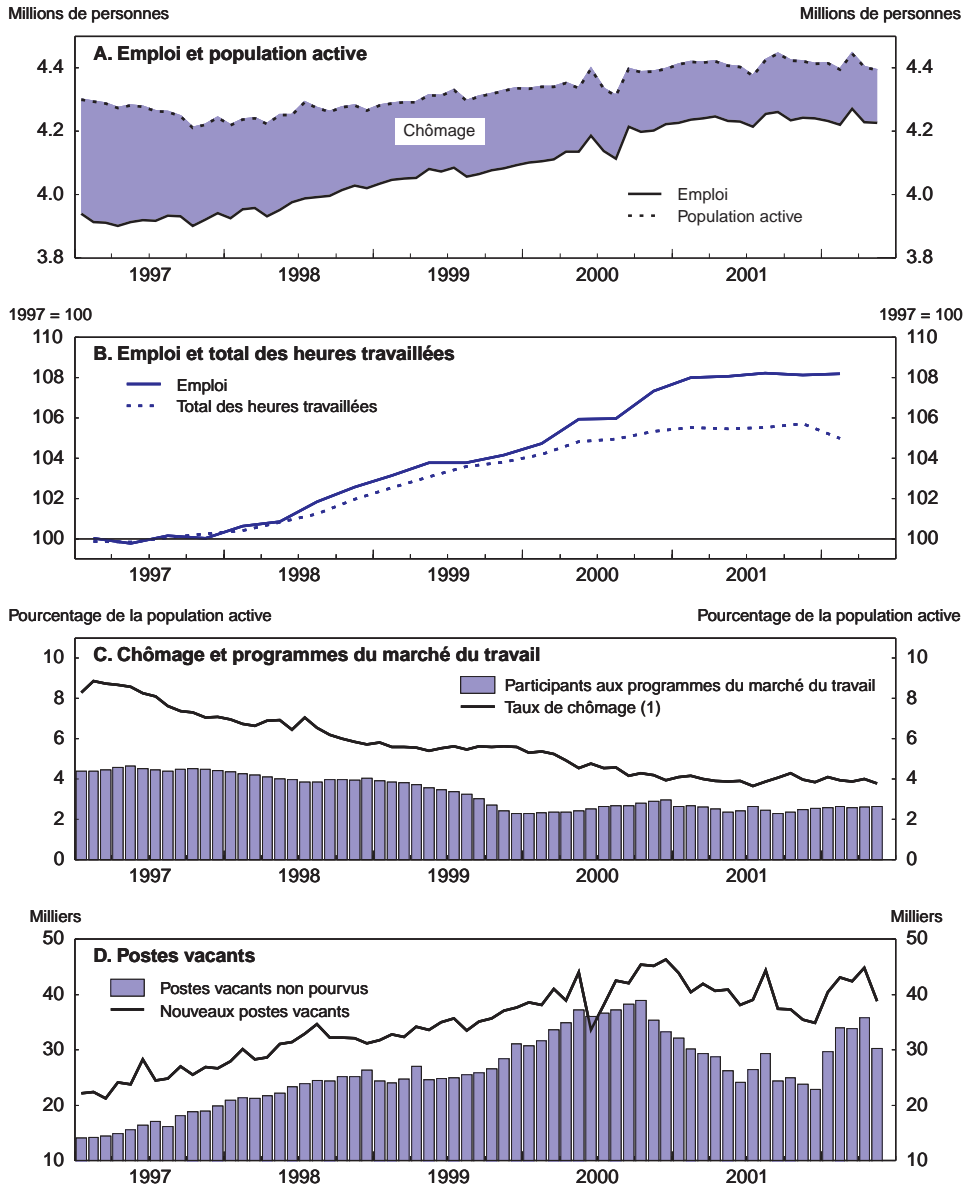
L'emploi a continué de progresser à un rythme soutenu jusqu'au deuxième trimestre de 2001, mais le ralentissement de la production a fini par arrêter sa progression au second semestre (graphique 6). En 2001, l'emploi a reculé dans le secteur manufacturier, alors qu'il a enregistré de nouvelles hausses dans le bâtiment et les services privés ainsi que dans le secteur public. Le nombre total d'heures ouvrées a également beaucoup augmenté depuis le début de la reprise, quoique moins rapidement ces derniers temps que la population active occupée. Le nombre moyen d'heures travaillées a reculé de 0.9 pour cent en 2000 et de 1.4 pour cent en 2001, ramenant la croissance du total aux alentours de ½ pour cent, sous l'effet à la fois de réductions négociées du temps de travail et d'une poussée soudaine de l'absentéisme, en particulier pour cause de maladie (voir chapitre IV).

La décélération de l'emploi n'a pas été suffisamment marquée pour éviter une forte baisse conjoncturelle des gains de productivité. Dans l'ensemble du secteur des entreprises, la croissance de la productivité horaire est tombée à 0.4 pour cent en 2001, contre 2½ pour cent en moyenne les cinq années précédentes. Le ralentissement a été particulièrement marqué dans les industries manufacturières (1½ pour cent de croissance en 2001, contre un taux moyen de 5¼ pour cent entre 1996 et 2000), sous l'effet notamment de la contraction de l'activité dans le secteur des équipements de télécommunications, où la productivité a été largement supérieure à la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'économie. La croissance de la productivité a également beaucoup fléchi dans le secteur des services privés, mais elle s'est accélérée dans le bâtiment.

Le chômage a atteint un palier en 2001, se stabilisant aux alentours de 4 pour cent selon la définition nationale et de 5 pour cent selon la mesure standardisée, et il n'a guère varié jusqu'ici cette année². Ce niveau est inférieur d'environ 1 pour cent au taux de chômage structurel estimé par l'OCDE. Contrairement à ce qui s'est produit aux États-Unis et dans de nombreux pays de la zone euro, des tensions persistent sur le marché du travail. En 2001, quelque 2½ pour cent de la population active participaient à des programmes du marché du travail, soit à peine un peu moins que l'année précédente. Pris ensemble, les chiffres de l'emploi et du chômage font apparaître une augmentation de 1.2 pour cent de la population active, dont le niveau reste néanmoins inférieur à celui du milieu des années 90.

La faiblesse du taux de chômage, conjuguée à des hausses relativement élevés des salaires (voir ci-après), indique que le marché du travail reste relativement tendu. Cependant la situation n'est pas dénuée d'ambiguïté. Par exemple,

Graphique 6. Évolution du marché du travail



1. Définition nationale.

Source : Service public de l'emploi ; Statistics Sweden ; OCDE.

les données des enquêtes donnent à penser que les pénuries de main-d'œuvre restent beaucoup moins marquées qu'il y a un an et demi ou deux ans. Les informations récentes sur le nombre de nouvelles offres d'emploi et de postes non pourvus sont assez partagées ; d'après les données du Service public de l'emploi, le nombre des postes non pourvus est revenu à son niveau du milieu de 2000 dans les premiers mois de cette année, alors que Statistics Sweden dresse un tableau beaucoup moins dynamique.

Des tensions persistent sur les salaires et sur les prix

Les hausses de salaires compriment les marges bénéficiaires

La croissance des salaires s'est accélérée, le taux de salaire horaire dans le secteur des entreprises ayant progressé de 4.2 pour cent en 2001, soit ½ point de pourcentage de plus que l'année précédente et un point entier de plus qu'en 1999. Les secteurs protégés – bâtiment et services privés – ont été à cet égard les premiers concernés, l'inflation des salaires ayant au contraire légèrement fléchi dans le secteur manufacturier (tableau 5). Cette évolution reflète la situation conjoncturelle plus favorable du marché intérieur, à un moment où le secteur exportateur pâtit du ralentissement mondial. Le rythme des hausses de salaires s'est également accéléré dans le secteur public, l'accumulation des pressions dans la fonction publique territoriale ayant plus que compensé la moindre progression des salaires des fonctionnaires de l'État. Globalement, la

Tableau 5. Indicateurs de l'inflation des salaires, 1997-2001

	1997	1998	1999	2000	2001
	Augmentation annuelle, pourcentage				
Salaires horaires, ensemble de l'économie	4.5	3.8	3.4	3.7	4.3
Secteur des entreprises	4.5	4.0	3.1	3.7	4.2
Secteur manufacturier	4.5	4.2	2.3	4.1	3.7
Construction	3.9	3.6	4.1	3.9	4.9
Autres secteurs	4.5	4.0	3.5	3.4	4.3
Administrations publiques	4.7	3.2	4.0	3.9	4.7
Centrales	4.4	2.9	4.6	4.8	4.1
Locales	4.8	3.2	3.8	3.6	4.8
Coûts de main-d'œuvre non salariaux ¹	0.2	-0.2	0.2	0.3	0.2
Coûts salariaux horaires ¹	4.8	4.0	2.5	4.3	3.9
Coûts salariaux horaires dans le secteur des entreprises ²	5.4	5.3	2.6	6.3	5.8
Coûts salariaux unitaires dans le secteur des entreprises ²	1.5	2.3	0.7	3.8	5.4

1. Secteur manufacturier.

2. Calculés sur la base des données des comptes nationaux. Les coûts de main-d'œuvre non salariaux ne sont pas pris en compte, car les effets techniques liés à la récente réforme des pensions peuvent induire en erreur.

Source : Bureau national de la médiation ; Statistics Sweden.

modeste poussée des salaires résulte à la fois de la négociation d'accords plus généreux dans les entreprises et de hausses négociées des salaires plus élevées. On a observé une certaine concentration en début de période des hausses de salaires décidées à l'échelon central dans nombre des conventions collectives triennales conclues au début de 2001 (encadré 1).

Encadré 1. **Les conventions collectives conclues en 2001**

En janvier et en février 2001 ont été conclues de nouvelles conventions collectives qui couvrent pratiquement, directement ou indirectement, l'ensemble du marché du travail. La majeure partie (85 pour cent) des accords négociés dans le secteur privé ont une durée de trois ans, ce qui place en l'occurrence leur date d'expiration au premier trimestre de 2004, mais ils contiennent en général une clause de sortie après deux ans. Tous les accords conclus au niveau national ont une durée d'un an seulement.

D'après les estimations du service national de médiation, les hausses sectorielles du salaire horaire négociées au niveau central (c'est-à-dire à l'exclusion des accords d'entreprise) se sont élevées à 2.8 pour cent en 2001, en augmentation de 0.3 point de pourcentage par rapport à 2000, mais semblent devoir refluer lentement cette année et la suivante. Ces hausses comprennent les coûts de la réduction du temps de travail, soit l'équivalent de 0.5 point de pourcentage par an dans le secteur manufacturier et de 0.3 point de pourcentage pour l'ensemble du secteur des entreprises. Les accords conclus dans le secteur public ne prévoient pas de réduction de la durée du travail.

Les conventions collectives de 2001 ont confirmé la tendance à la décentralisation des négociations au niveau de l'entreprise, en particulier pour les employés, avec maintien d'une étroite coordination intersectorielle. Un nombre croissant d'accords du secteur public ne prévoient pas d'augmentation générale garantie pour tous les salariés, alors que la tendance dans le secteur privé est plutôt l'inverse. En l'absence de garanties individuelles, la répartition de l'enveloppe globale doit être négociée au niveau de l'entreprise. La solution de recours contenue dans l'accord de branche n'est appliquée que lorsque la négociation locale est dans l'impasse. Étant donné la perte d'importance des accords de branche, la distinction entre hausses de salaires « négociées » et « dérive salariale » devient plus difficile désormais.

Pour nombre d'observateurs à l'époque, les négociations qui ont eu lieu l'an dernier devaient être le meilleur moyen de voir si le système de détermination des salaires en Suède était capable ou non de donner des résultats appropriés. Depuis lors, il est généralement admis que cette condition a été remplie, puisque dans son rapport annuel sur les enjeux macroéconomiques des négociations salariales qui devaient avoir lieu à partir d'octobre 2000, l'Institut national des études économiques avait conclu qu'une augmentation de 3.8 pour cent du salaire horaire moyen serait compatible avec les 2 pour cent retenus comme objectif d'inflation.

Bien que la progression des gains horaires ait été assez modérée jusqu'à présent, la Suède aborde la reprise avec un taux de croissance globale des salaires de plus de 4 pour cent, c'est-à-dire supérieur d'au moins un point de pourcentage à la moyenne de l'UE. Or, à mesure que le commerce mondial va se redresser après le net ralentissement de 2001, la modération des augmentations de salaires dans le secteur manufacturier en 2001 pourrait très bien se révéler passagère et de nouvelles pressions à la hausse risquent donc de s'exercer sur l'inflation salariale générale s'il ne se produit pas simultanément une décélération compensatrice dans les secteurs protégés. En outre, les comptes nationaux semblent indiquer que les coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur des entreprises se sont accrus beaucoup plus vite en 2000 et en 2001 que ne le suggèrent les statistiques générales sur les salaires.

Pour déterminer quel est le taux approprié de hausse des salaires, il faut tenir compte non seulement de l'objectif d'inflation des prix à la consommation, mais aussi de l'évolution des prix à la production. Ceux-ci ont généralement augmenté moins vite que les coûts unitaires de main-d'œuvre et que les coûts des biens intermédiaires ces dernières années et la marge bénéficiaire des entreprises (c'est-à-dire la part des bénéfices bruts dans la valeur ajoutée) a diminué de 3.3 points de pourcentage au cours de la période 1999-2001 (tableau 6). Ajouté à une baisse de 4.7 points de pourcentage durant les quatre années qui se sont achevées en 1998, cela fait au total 8 points de moins sur sept ans, mais il est vrai que le niveau de départ était très élevé. La baisse des marges bénéficiaires est une tendance générale, mais elle est plus marquée dans le secteur manufacturier que dans le bâtiment et les services privés. Bien que cela soit difficile à vérifier, la

Tableau 6. **Coûts, prix et rentabilité dans le secteur des entreprises**

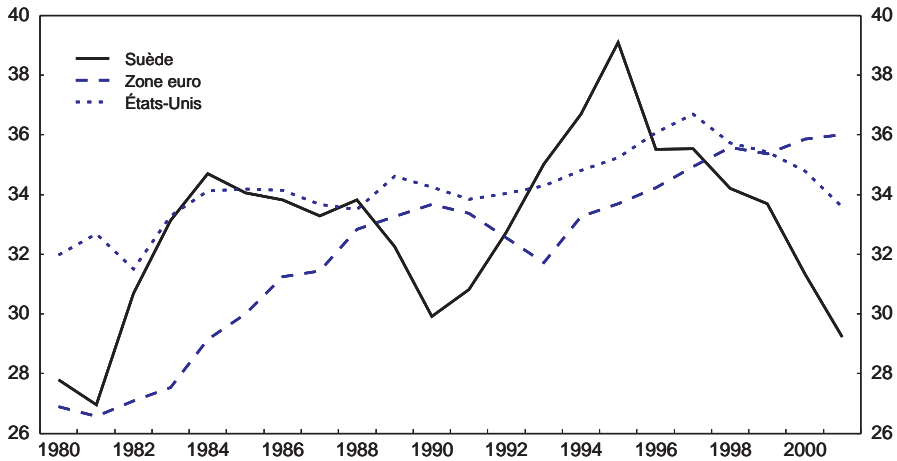
Progression annuelle moyenne en pourcentage

	Total		Secteur manufacturier		Construction		Services non financiers	
	1995-98	1999-2001	1995-98	1999-2001	1995-98	1999-2001	1995-98	1999-2001
Coûts unitaires des biens intermédiaires	1.9	2.4	1.2	3.0	2.2	3.7	1.7	1.5
Coûts unitaires de main-d'œuvre	2.3	2.5	1.0	-0.6	4.5	4.0	3.0	3.6
<i>dont :</i>								
Rémunération horaire	5.6	4.4	5.6	4.2	3.9	4.2	6.0	4.7
Productivité du travail	3.2	1.8	4.6	4.8	-0.6	0.2	3.0	1.1
Prix à la production	1.2	1.5	0.5	1.2	2.1	3.7	2.3	2.0
Part des profits dans la valeur ajoutée ¹	-4.7	-3.3	-5.1	-3.6	-6.5	-0.5	-1.2	-1.8

1. Variation en points de pourcentage sur la période.

Source : Institut national de recherche économique.

Graphique 7. **Part des profits en Suède, dans la zone euro et aux États-Unis**
 Pourcentage de la valeur ajoutée, secteur privé



Source : OCDE.

raison en est peut-être pour partie que les exportateurs, face à une concurrence accrue, ont eu du mal à répercuter l'intégralité des hausses de coûts sur leurs prix. Si tel est le cas, il est indispensable que la productivité progresse plus vite dans le secteur manufacturier pour qu'un réajustement puisse s'opérer entre l'augmentation des coûts et celle des revenus. Quoi qu'il en soit, il est clair que les marges bénéficiaires en Suède ont évolué à l'inverse de celles de la zone euro, qui ont constamment augmenté (graphique 7)³, ce qui montre bien que la répercussion des hausses de coûts sur les prix n'a pas encore atteint dans ce pays la même ampleur que dans l'ensemble de la zone euro.

Évolution des prix

L'inflation générale des prix à la consommation s'est chiffrée à 2.6 pour cent en 2001, soit le double de l'année précédente et la plus forte hausse depuis 1995, tandis que l'inflation sous-jacente a fait un bond à 2.8 pour cent, dépassant ainsi largement l'objectif de 2 pour cent défini par la Riksbank (tableau 7). Si l'indice implicite des prix de la consommation privée dans les comptes nationaux a augmenté un peu moins vite, il s'est toutefois considérablement accéléré. En fait, l'inflation progresse depuis le début de 1999, mais le point de départ était très bas. La poussée enregistrée au printemps 2001 est

Tableau 7. Diverses mesures de l'inflation, 1997-2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Indice des prix à la consommation ¹	0.9	0.4	0.3	1.3	2.6	2.6
Inflation sous-jacente (UNDIX) ^{1,2}	1.4	0.9	1.4	1.4	2.8	3.0
Inflation sous-jacente intérieure (UNDINHX) ³	1.7	1.8	1.8	1.0	3.8	4.3
Indice harmonisé des prix à la consommation (IPCH) ¹	1.8	1.0	0.6	1.3	2.7	2.5
Hors alimentation et énergie ⁴	0.8	0.7	0.8	0.6	2.1	2.0
Indice implicite des prix à la consommation privée ⁴	2.3	1.0	1.0	0.9	1.6	3.4
Indice implicite des prix du PIB ⁴	1.7	0.9	0.7	1.0	2.0	3.0
<i>Pour mémoire :</i>						
Prix à l'importation ⁵	2.1	-1.0	2.5	7.9	4.7	1.7

1. Janvier à mai 2002.

2. Dans l'UNDIX n'entrent pas les paiements hypothécaires sur les logements occupés par leur propriétaire ni les impôts indirects et les subventions. Il s'agit de la mesure d'inflation ciblée par la Riksbank.

3. L'UNDINHX exclut les mêmes éléments que l'UNDIX plus les biens et services qui sont essentiellement importés.

4. Premier trimestre 2002.

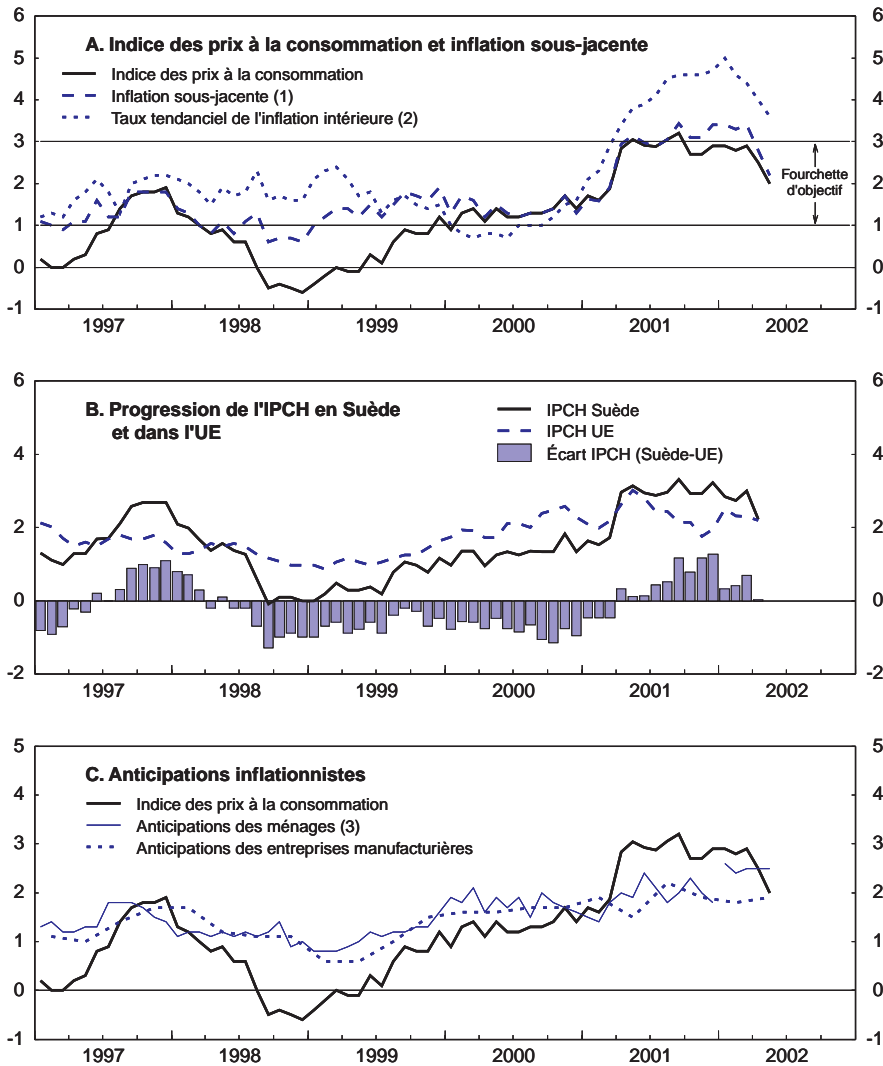
5. Janvier à avril 2002.

Source : Statistics Sweden.

en partie imputable à des facteurs temporaires tels que le renchérissement de l'électricité, l'épidémie de fièvre aphteuse et une hausse particulièrement forte des prix des légumes, facteurs que la plupart des analystes, tout comme le gouvernement et les autorités monétaires, ont d'ailleurs longtemps mis au premier plan, avant de finir par se rendre compte qu'il s'exerçait en fait une tension à la hausse plus générale sur les prix. Il est vrai que les anticipations inflationnistes étaient également faibles à l'époque, ce qui peut en partie expliquer cette réaction, mais comme elles se sont renforcées après la publication des chiffres effectifs, on ne peut pas dire qu'elles ont été un indicateur efficace pour la prévision de l'inflation.

L'accélération de l'inflation résulte principalement de pressions internes, l'inflation intérieure sous-jacente ayant atteint 5 pour cent au début de l'année (graphique 8), avant de commencer à se calmer. La situation assez tendue des capacités de production dans le secteur des services privés a joué un rôle déterminant à cet égard, mais la plupart des services qui entrent dans la composition de l'indice des prix à la consommation ont affiché une progression supérieure à 3 pour cent. L'indice implicite des ventes au détail, qui a enregistré une hausse de l'ordre de 3½ pour cent en glissement annuel au premier trimestre de 2002, principalement due aux produits hors alimentation, reflète aussi l'ampleur des tensions sous-jacentes qui se sont exercées sur les prix. Les conséquences de cette situation pour la conduite de la politique monétaire sont examinées au chapitre II.

Graphique 8. **Inflation et anticipations d'inflation**
 Pourcentage de variation en glissement annuel



1. IPC non compris les paiements d'intérêts et les effets directs des modifications des impôts indirects et des subventions.
 2. IPC non compris les paiements d'intérêts, les biens pour l'essentiel importés et les effets directs des modifications des impôts indirects.
 3. La rupture dans les séries après décembre 2001 est due à une modification de la méthode d'enquête.
- Source : Statistics Sweden ; Sveriges Riksbank ; OCDE.

Les perspectives jusqu'en 2003⁴

La production devrait augmenter de 2 pour cent cette année et de 3¼ pour cent en 2003 (tableau 8), ce qui suppose un retour à des taux de croissance supérieurs au potentiel vers le milieu de 2002 environ. L'accélération des échanges mondiaux et la fin de la crise de confiance provoquée par la situation de la Bourse, qui avait joué un rôle important pendant le ralentissement, expliquent le revirement de tendance. A mesure que les freins qui s'exerçaient sur la croissance cesseront de

Tableau 8. **Perspectives pour 2002 et 2003**
Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente (sauf indication contraire)

	2000	2001	2002	2003
Consommation privée	4.6	0.2	2.5	2.7
Consommation publique	-0.9	1.4	1.3	0.9
Formation brute de capital fixe	5.0	1.5	-0.4	3.1
Logement	9.3	8.3	10.0	10.0
Entreprises	7.0	0.6	-2.5	1.9
Secteur public	-8.1	1.4	4.0	4.0
Demande intérieure finale	3.2	0.8	1.6	2.3
Variation des stocks ¹	0.5	-0.5	0.0	0.0
Demande intérieure totale	3.8	0.2	1.6	2.3
Exportations de biens et services	10.3	-1.4	2.5	9.2
Importations de biens et services	11.5	-3.9	1.4	8.0
Solde extérieur net ¹	0.4	1.0	0.7	1.4
Produit intérieur brut (prix du marché, constants)	3.6	1.2	2.1	3.2
<i>Pour mémoire :</i>				
Déflateur de la consommation privée	0.9	1.6	2.4	2.4
Inflation sous-jacente	1.4	2.8	2.8	2.4
Déflateur du PIB	1.0	2.0	2.5	2.4
Prix du pétrole, dollars le baril ²	28.0	23.6	20.8	25.0
Total des heures travaillées	2.1	0.5	0.2	0.7
Emploi total ³	2.2	2.0	0.2	0.7
Population active ³	1.2	1.3	0.4	0.5
Taux de chômage, pourcentage de la population active ³	4.7	4.0	4.2	4.0
Taux de change effectif	0.7	-8.3	1.5	0.4
Taux d'intérêt :				
Court terme, pourcentage	4.0	4.0	4.1	4.9
Long terme, pourcentage	5.4	5.1	5.4	5.7
Solde des administrations publiques, pourcentage du PIB	3.7	4.8	2.1	2.4
Balance des opérations courantes, pourcentage du PIB	3.3	3.2	3.9	4.7
Taux d'épargne des ménages	1.5	4.5	6.3	6.1

1. En pourcentage du PIB de l'année précédente.

2. Les prix du pétrole brut correspondent aux prix unitaires moyens des importations, y compris les coûts, l'assurance, le fret, mais non compris les droits d'importation.

3. Définition de l'enquête sur la population active.

Source : OCDE, *Perspectives économiques*, 71.

faire sentir leurs effets et que le déstockage prend fin, les conditions macroéconomiques par ailleurs favorables devraient se traduire par un redressement assez vigoureux de la demande intérieure et une reprise des exportations.

- La politique budgétaire, nettement expansionniste cette année, contribue pour 2½ points de pourcentage à la croissance du revenu disponible réel des ménages, qui augmente d'au moins 5 pour cent au total. Pour 2003, les prévisions tablent sur une incidence globalement neutre de la politique budgétaire, malgré une modeste augmentation des dépenses des collectivités locales. Toutefois, si la décision est prise à l'automne de mettre en œuvre le quatrième et dernier volet du programme de réductions d'impôts adopté en 2000, ce nouvel infléchissement de la politique budgétaire représentera l'an prochain ¾ point de pourcentage du PIB, à moins que des économies compensatrices ne soient réalisées par ailleurs.
- Après les hausses des taux d'intérêt pratiquées en mars et en avril, la politique monétaire est devenue plus neutre par rapport à l'orientation nettement expansionniste qu'elle avait eue en 2001, mais, à 4¼ pour cent, le taux directeur est encore favorable à la croissance. Avec le nouveau resserrement graduel de 1 point de pourcentage intégré dans les prévisions, la politique monétaire commencera à avoir un effet de freinage dans la seconde moitié de 2003, mais la demande intérieure ne s'en ressentira vraiment qu'au-delà de la période considérée.
- Les prix des logements sont supposés augmenter légèrement plus vite que l'inflation, renforçant ainsi les bilans des ménages. Le relèvement des taux d'intérêt devrait exercer une pression à la baisse sur les prix de l'immobilier, mais elle serait largement compensée par l'effet d'accélération dû au brusque gonflement des revenus disponibles.
- Le taux de change effectif nominal a fléchi de 8 pour cent en 2001 et malgré un léger redressement observé récemment, il reste faible, ce qui devrait permettre aux exportateurs suédois de gagner des parts de marché à l'étranger.

Dans ces conditions, la demande intérieure devrait s'accroître de 1½ pour cent cette année et de 2¼ pour cent en 2003. Elle serait surtout alimentée par la consommation privée et par l'investissement résidentiel, car l'investissement des entreprises ne semble pas devoir se raffermir avant le début de l'an prochain, étant donné le faible niveau actuel d'utilisation des capacités de production dans le secteur manufacturier. Après un brusque recul l'an dernier, les exportations progresseront sans doute de 2½ pour cent en 2002, puis à un rythme beaucoup plus rapide, de l'ordre de 9 pour cent, en 2003.

Malgré une certaine accalmie au départ, l'inflation devrait se maintenir aux alentours de 2½ pour cent pendant toute la période considérée. Sur l'ensem-

ble de l'année 2002, l'inflation sous-jacente telle que la mesure normalement la Riksbank sera probablement de 2¾ pour cent avant de revenir légèrement en deçà de 2½ pour cent en 2003. Le resserrement de la politique monétaire envisagé dans les prévisions devrait contenir les hausses de prix. Toutefois, la progression des salaires semble devoir rester de l'ordre de 4½ pour cent et, en outre, l'érosion des marges bénéficiaires observée depuis le milieu des années 90 arriverait à son terme. Quant à la croissance de l'emploi, modeste au début de la reprise, elle retrouverait ensuite un rythme plus rapide à mesure que la productivité convergerait vers sa courbe tendancielle. En conséquence, le chômage marquerait une légère progression cette année, de ¼ point de pourcentage, suivie d'une baisse équivalente l'année suivante. On s'attend à une contraction de l'excédent des administrations publiques, qui redescendrait ainsi de 4¾ pour cent du PIB en 2001 à un peu plus de 2 pour cent cette année, alors que le solde financier du secteur privé paraît devoir s'améliorer dans des proportions plus importantes, grâce à l'augmentation du taux d'épargne des ménages et à la diminution des impôts payés par les sociétés. Au total, l'excédent déjà confortable du compte courant devrait donc de nouveau s'accroître, passant à près de 4 pour cent du PIB cette année, et augmenter encore de ¾ point de pourcentage l'an prochain, avec une contribution positive aussi bien du secteur public que du secteur privé.

Parmi les risques favorables à l'activité figurent une augmentation moins prononcée du taux d'épargne des ménages que celle prévue et la possibilité du maintien de politiques budgétaires expansionnistes en 2003. Les prévisions reposent sur l'hypothèse que le cycle des TIC ne suivra pas l'accélération attendue des échanges internationaux en général, mais une faiblesse plus persistante de la demande mondiale d'équipements de télécommunications pourrait amplifier le risque d'un ralentissement de la croissance. Les autres risques négatifs, notamment pour 2002, concernent la vigueur et la durée du cycle de désinvestissement dans le secteur des entreprises (y compris l'épuisement des stocks). Les investissements réalisés par les entreprises ont été étonnamment faibles au premier trimestre, mais les prévisions tablent sur une stabilisation imminente de la demande de capital.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Évolutions récentes et perspectives à court terme	21
Vue d'ensemble	21
Demande intérieure et commerce extérieur	23
Soldes financiers sectoriels	30
Le marché du travail reste tendu	33
Des tensions persistent sur les salaires et sur les prix	35
Les perspectives jusqu'en 2003	41
II. Politiques macroéconomiques	45
Vue d'ensemble	45
La politique monétaire doit faire face à la pression de l'inflation	47
Les possibilités de relance budgétaire sont épuisées	57
L'adhésion à l'UEM est à l'étude	64
III. Améliorer l'efficacité des dépenses publiques	69
Introduction	69
Les dépenses publiques dans leur contexte	69
Dispositifs institutionnels et processus d'élaboration des politiques	74
Évaluation des dépenses et des résultats dans certains domaines	81
Quelques instruments et techniques pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques	101
Conclusions et recommandations	104
IV. Renforcer le potentiel économique de la Suède	107
Tendances et perspectives de la croissance à long terme	107
Accroître le taux d'activité	111
Durée du travail et fraude fiscale	123
Politique fiscale	128
Le marché du logement	136
Conclusion et recommandations	146
Notes	153
Bibliographie	160
<i>Annexes</i>	
I. Programme de la commission pour des réformes du cadre de la politique budgétaire	164
II. Répartition de l'impôt et des dépenses publiques, par niveau de revenu	166

III. Égalisation – « la même qualité pour le même prix »	169
IV. Comptes individuels de formation	171
V. Pensions de vieillesse	173
VI. Chronologie économique	175

Encadrés

1. Les conventions collectives conclues en 2001	36
2. Réforme du financement des services de garde des enfants	63
3. Fonds régulateurs	66
4. Dépenses publiques : enjeux et pressions prévisibles	70
5. Réformes pour une meilleure gestion et pour un plus large choix	83
6. Réformes du secteur de la santé	94
7. Recommandations	105
8. Lignes directrices visant l'invalidité et le travail dans les pays de l'OCDE	118
9. Calcul des allocations de logement	133
10. Formation des loyers sur le marché du logement locatif	139

Tableaux

1. Revenu des ménages et croissance de la consommation, 1995-2001	24
2. Investissement fixe privé, 1995-2001	27
3. Évolution du commerce extérieur, 1995-2001	30
4. Soldes financiers sectoriels	32
5. Indicateurs de l'inflation des salaires, 1997-2001	35
6. Coûts, prix et rentabilité dans le secteur des entreprises	37
7. Diverses mesures de l'inflation, 1997-2002	39
8. Perspectives pour 2002 et 2003	41
9. Participation dans les entreprises suédoises cotées, par secteur	50
10. Inflation et anticipations d'inflation	53
11. Prêts aux ménages des établissements hypothécaires, 1996-2001	57
12. Solde budgétaire des administrations publiques, 1998-2002	59
13. Indicateurs de l'orientation budgétaire	60
14. Dépenses publiques dans les pays de l'OCDE	72
15. Plafonds de dépenses	75
16. Résultats des étudiants et coût de l'éducation	84
17. Salaires des enseignants dans certains pays de l'OCDE	86
18. Comparaisons des systèmes de soins de longue durée	98
19. Dépenses d'assurance sociale	100
20. Taux d'activité et durée du travail pour les hommes et les femmes	111
21. Pourcentage des nouveaux bénéficiaires de prestations d'invalidité, par groupe d'âge	116
22. Heures de travail requises pour financer des services domestiques	126
23. Fraude fiscale dans le secteur des entreprises	127
24. Raisons de la fraude fiscale	127
25. Subventions directes de l'État au logement, 1988-2000	137
26. Recommandations de politique structurelle	148

Annexe

A1. Incidence des impôts, transferts et consommation publique, par quintile	167
A2. Incidences sur le coefficient de GINI	168

Graphiques

1. Résultats macroéconomiques	22
2. Facteurs influant sur la consommation privée	25
3. Investissement et utilisation des capacités dans le secteur manufacturier	28
4. Consommation publique réelle	29
5. Exportations de biens	31
6. Évolution du marché du travail	34
7. Part des profits en Suède, dans la zone euro et aux États-Unis	38
8. Inflation et anticipations d'inflation	40
9. Évolution des taux de change	48
10. Cycle des marchés boursiers en Suède, dans la zone euro et aux États-Unis	49
11. Taux d'intérêt à court terme	52
12. Prévisions d'inflation de la Riksbank	54
13. Taux d'intérêt à long terme	56
14. Solde budgétaire et dette publique	58
15. Composition des dépenses publiques	71
16. Composition des dépenses sociales financées par le secteur public	73
17. Composition des dépenses locales	74
18. Rapport des étudiants aux enseignants	87
19. Durée de la scolarisation prévue	88
20. Indicateurs de l'état de santé	92
21. Principaux éléments des dépenses de santé	93
22. Soins hospitaliers, par groupes d'âge	96
23. Pourcentage des personnes âgées et très âgées dans les pays de l'OCDE	97
24. Structures de la croissance à long terme	108
25. Taux de dépendance	109
26. Scénarios de l'offre de main-d'œuvre	110
27. Âge moyen du retrait de la population active	113
28. Bénéficiaires d'allocations maladie et invalidité	115
29. Pénibilité du travail	117
30. Taux de maladie	124
31. Coins fiscaux moyens	129
32. Coins fiscaux marginaux	130
33. Taux d'imposition marginaux effectifs	131
34. Impôts récurrents sur les biens immobiliers	136
35. Investissement résidentiel en Suède, dans la zone euro et aux États-Unis	138
36. Logements inoccupés et démolitions dans le secteur des logements sociaux	140
37. Logements construits et prix réels de l'immobilier	142
38. Investissement résidentiel dans les pays de l'OCDE	143

Annexe

A1. Répartition par âge des impôts, transferts et services publics	166
A2. Revenu disponible et services publics individuels par type de ménage	167

STATISTIQUES DE BASE DE LA SUÈDE

LE PAYS

Superficie terrestre (en milliers de km ²)	411	Population des principales villes, banlieue comprise	
Lacs (en milliers de km ²)	39	(31 décembre 2000) en milliers :	
Terres arables (en milliers de km ²)	30	Stockholm	1 661
Bois (en milliers de km ²)	228	Göteborg	796
		Malmö	522

LA POPULATION

Population (31 décembre 2001), milliers	8 909	Accroissement naturel net pour 1 000 habitants	
Densité au km ² .	22	(moyenne 1996-2000)	-0.4
Accroissement naturel net (1996-2000), en milliers	-3.1	Solde net des migrations (moyenne 1996-2000), milliers	12.4

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, 2001 (en milliards de couronnes)	2 167.2	Formation brute de capital fixe en 2001 :	
PIB par habitant (en dollars des États-Unis)	23 530	Pourcentage du PIB	17.5
		Par habitant (en dollars des États-Unis)	4 116
		Emploi en 2001	
		Civil, total, en milliers	4 239
		Pourcentage du total :	
		Agriculture, sylviculture, pêche	2.3
		Industrie	23.8
		Autres activités	73.7

L'ÉTAT

Pourcentage du PIB en 2001 :		Composition du Parlement	Nombre de sièges
Consommation publique	26.7	Sociaux démocrates	131
Recette courantes des administrations publiques	57.3	Modérés	82
Formation brute de capital fixe des administrations publiques	2.3	Gauche	43
		Démocrates chrétiens	42
		Centre	18
		Libéraux	17
		Verts	16
		Total	349
		Dernières élections générales : septembre 1998	
		Prochaines élections générales : septembre 2002	

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, 2000 en pourcentage du PIB	47.2	Importations de biens et services, 2000 en pourcentage du PIB	41.8
Principales exportations de marchandises (en pourcentage du total)		Principales importations de marchandises (en pourcentage du total)	
Bois, pâtes à papiers, papiers	13.5	Bois, pâtes à papiers, papiers	3.3
Minéraux	8.9	Minéraux	8.2
Produits chimiques	9.4	Produits chimiques	9.6
Énergie	3.4	Énergie	9.1
Construction mécanique	55.4	Construction mécanique	51.9
Autres produits	9.4	Autres produits	17.9

LA MONNAIE

Unité monétaire : la couronne		Unités monétaires par dollar	
		Année 2001	10.34
		May 2002	10.05

Note : On trouvera, dans un tableau en annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques de la Suède ont été évaluées par le Comité le 3 juin 2002. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 19 juin 2002.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Deborah Roseveare et Steen Daugaard sous la direction de Peter Jarett.

•

L'étude précédente de la Suède a été publiée en mars 2001.

Notes

1. D'après les informations fournies par le service public de l'emploi, le nombre de postes non pourvus a augmenté assez fortement depuis le début de 2002. Mais les chiffres de Statistics Sweden (établis depuis le troisième trimestre de 2000) dressent un tableau moins optimiste.
2. La mesure du chômage selon la définition nationale ne tient pas compte des personnes qui font des études à plein-temps, même si elles cherchent par ailleurs activement un emploi et se déclarent disponibles pour travailler.
3. Le cycle économique ayant été à peu en phase avec celui de la zone euro durant la seconde moitié des années 90, il est peu probable que des décalages conjoncturels puissent expliquer dans une large mesure l'écart constaté, mais il faut néanmoins se méfier, car des effets de composition dus à des changements sectoriels influent peut-être sur les chiffres.
4. Les prévisions datent du mois d'avril et sont présentées dans le n° 71 des *Perspectives économiques*.
5. Ces chiffres datent d'avril 2002. Au point le plus haut du cycle des TIC, c'est-à-dire au printemps 2000, les actions Ericsson représentaient à elles seules environ 25 pour cent de la capitalisation de l'ensemble des valeurs cotées.
6. En fait, l'évolution de l'indice le plus large qui existe en Suède a été étroitement liée à celle de l'indice Nasdaq aux États-Unis, qui fait la part belle aux valeurs TIC. Les rapports cours-bénéfices révèlent eux aussi une plus grande instabilité : jusqu'au milieu de 2000, ils ont augmenté plus vite en Suède que partout ailleurs, mais ils se sont aussi repliés plus brutalement par la suite avec le fléchissement de l'activité. Les variations de plus grande amplitude qui caractérisent le cycle boursier en Suède ne sont pas un phénomène nouveau. Dans le passé aussi, le rapport cours-bénéfices moyen des actions cotées en Suède a fluctué davantage que dans la zone euro et aux États-Unis, et le sommet qu'il a atteint au printemps de 2000 ne dépassait en fait que de peu les niveaux observés en 1983 et en 1994.
7. Au quatrième trimestre de 2000, la Suède avait un taux d'intérêt à trois mois de 4 pour cent, soit un point de pourcentage de moins que dans la zone euro et 1¼ point de pourcentage de moins qu'aux États-Unis.
8. L'intervention s'est déroulé en cinq étapes entre le 15 et le 25 juin. Au total, la Riksbank a vendu des dollars et des euros pour un montant de 12 milliards de couronnes. Dans un document distinct du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de novembre 2001, la Riksbank a rendu compte des mesures prises en juin, soulignant que son intervention était en grande partie dictée par la nécessité de durcir la politique monétaire. En février 2002, la Riksbank a publié une clarification de sa politique d'intervention directe sous le régime monétaire actuel. Elle a souligné qu'avec un

- objectif d'inflation et un taux de change flottant, le taux des prises en pension est le principal instrument de la politique monétaire. Elle a en outre indiqué que les interventions continueront d'être pratiquées avec modération.
9. Lorsque l'on tient compte des effets temporels, le solde primaire corrigé des influences conjoncturelles apparaît globalement inchangé en 2001.
 10. De manière empirique, on estime qu'un écart de 1 point de pourcentage de la croissance de la production entraîne une augmentation des dépenses soumises au plafond de quelque 4 milliards de couronnes (½ pour cent des dépenses totales), tandis qu'une augmentation de 1 pour cent du niveau général des prix alourdit les dépenses totales d'au moins 5 milliards de couronnes.
 11. La Commission chargée d'étudier la politique de stabilisation et de plein emploi en cas d'adhésion de la Suède à l'Union monétaire a été créée par le gouvernement en octobre 2000. Son rapport final (SOU 2002 :16) a été précédé d'une étude générale publiée en février, à laquelle ont contribué un certain nombre d'universitaires et de représentants des partenaires sociaux suédois et étrangers.
 12. Cet assouplissement pourrait être favorisé par des mesures telles qu'une coordination plus étroite des conventions collectives ou la réduction de leur durée, c'est-à-dire dans ce dernier cas par des renégociations plus fréquentes.
 13. Cela s'explique par le fait que lorsque les négociations sont centralisées, l'intérêt qu'il y a à rechercher un accord sur des hausses de salaires supportables (c'est-à-dire modérées) apparaît très clairement, quel que soit le cadre de la politique monétaire, alors que dans un système décentralisé, les divers intervenants ont trop peu de poids pour influencer sur le résultat global et sont donc peu enclins à prendre en considération les réactions éventuelles des autorités monétaires.
 14. Ces travaux montrent en fait qu'un excédent structurel de 1 pour cent du PIB serait suffisant, sur un horizon de trois ans, pour satisfaire aux conditions du Pacte de croissance et de stabilité, et qu'il devrait se monter à 2.4 pour cent sur un horizon de cinq ans.
 15. Les dépenses sociales nettes courantes sont ajustées de façon à exclure les impôts directs et les cotisations sociales, qui sont versées sur les revenus perçus dans certains pays mais pas dans d'autres (Adema, 2001). Ces données ne tiennent pas compte des réductions d'impôt pour raisons sociales, qui ont représenté 1.9 pour cent du PIB en Allemagne et 1.6 pour cent du PIB aux États-Unis en 1997.
 16. Onze communes seulement comptaient plus de 100 000 habitants au début de 2001 et 73 avaient moins de 10 000 résidents. Cela peut donner à penser que certaines communes sont trop petites pour être viables, mais le problème est atténué par une certaine coopération entre communes, qui semble s'être développée au cours des années 90 (Häggroth *et al.*, 1999).
 17. Les comptes des administrations publiques (*ex post*) sont déjà établis sur la base des droits constatés.
 18. Jusqu'à cette année, le plafond de dépenses de la troisième année était en fait fixé dans le cadre du projet de loi sur la politique budgétaire adopté au printemps, lorsque le Parlement examinait la conjoncture et les perspectives pour les années à venir en même temps que les propositions d'orientation de la politique budgétaire, y compris au niveau des collectivités locales. Cependant, comme cet examen a de plus en plus porté sur des questions de détail concernant les dépenses, l'extension annuelle des plafonds sera désormais présentée dans le projet de loi de finances, à l'automne. Ce projet de loi expose les principales modifications concernant les recettes ou les dépenses, présente des estimations des recettes de l'administration cen-

trale, compte tenu de toute proposition de modification des impôts et charges, et décrit de façon détaillée les dépenses proposées.

19. En plus des tâches relevant directement du gouvernement, une grande partie du travail de préparation des projets de loi échoit à des commissions d'enquête spéciales désignées par le gouvernement. Il y a environ 250 à 300 commissions de ce type chaque année, dont le mandat peut durer de 1 à 2 ans.
20. Dans certains pays, la désignation des hauts fonctionnaires est confiée à l'organisme concerné, qui fait une recommandation au gouvernement. Cette approche est utilisée en Nouvelle-Zélande, par exemple, où le commissaire au service public est chargé du choix des cadres dirigeants des départements ministériels et de certains autres organismes publics. Il contribue également au suivi de leurs performances en fonction du contrat conclu entre le directeur général et le ministre. Un système différent est utilisé au Royaume-Uni, où les nominations sont faites par le ministre, mais généralement sur la base d'une mise en concurrence et après consultation de dirigeants de la fonction publique. Cependant, la possibilité donnée aux commissions parlementaires spécialisées d'examiner les nominations ou les résiliations de contrats assure une certaine transparence qui semble contribuer de façon assez satisfaisante à préserver l'intégrité du processus et à assurer une bonne concordance entre les qualifications et compétences et le poste à pourvoir.
21. Depuis 2000, les collectivités locales sont tenues d'équilibrer leur budget opérationnel et ne sont plus autorisées à emprunter, sauf pour réaliser des projets d'équipement.
22. On estime que le taux effectif de remplacement se trouvait ainsi réduit de 7 pour cent environ pour une mère célibataire ayant un seul enfant de moins de deux ans, à Uppsala (Fredriksson et Runeson, 2002).
23. Il ressort d'une analyse de l'introduction du libre choix des écoles dans trois États des États-Unis que la performance des écoles publiques s'est nettement améliorée (Hoxby, 2002a).
24. Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est un processus mené en collaboration pour déterminer dans quelle mesure les étudiants arrivant en fin de scolarité obligatoire ont acquis certaines des connaissances et des compétences indispensables à une pleine participation à la collectivité. Par exemple, le test de lecture exige des étudiants qu'ils réalisent un éventail de tâches consistant à récupérer des informations spécifiques ou à faire preuve d'une compréhension générale du texte, en l'interprétant et en reflétant son contenu et ses principaux aspects. Voir www.pisa.oecd.org/.
25. Aucune information sur la dimension des classes n'a été collectée au niveau national depuis 1994, année où l'on dénombrait 22,1 élèves par classe pour les niveaux 1 à 9. Il est difficile de dire avec précision quelle est actuellement la dimension moyenne des classes mais 1994 a marqué un point bas pour ce qui est des dépenses réelles par élève dans le primaire et le premier cycle du secondaire (Krueger et Lindahl, 2002).
26. Un bond des naissances au début des années 90 a entraîné un pic démographique qui fait actuellement sentir ses effets dans le système scolaire obligatoire, puisqu'en 1998 on dénombrait 615 000 enfants de 5 à 9 ans, soit 25 pour cent de plus qu'en 1990. Cependant, les naissances diminuent et, d'après les prévisions démographiques de Statistics Sweden, le groupe des 0 à 4 ans est passé du niveau record de 609 000 en 1993 à 452 000 en 2001, avant de s'accroître à nouveau mais à un rythme modéré.

27. Les Suédois de cinq ans peuvent s'attendre à consacrer 16.7 années à des études à plein-temps et 3.6 années à des études à temps partiel, contre une moyenne pour l'OCDE de 15.5 années pour les études à plein-temps et 1.2 année pour les études à temps partiel (OCDE, 2001c).
28. Voir, par exemple, Krueger et Lindahl (2002) et Woessman et West (2002).
29. La Suède est néanmoins montée dans le classement des pays de l'OCDE pour se situer environ au niveau intermédiaire en ce qui concerne le pourcentage des 25-34 ans diplômés en mathématiques et en sciences.
30. Être admis à l'université est une procédure difficile comportant plusieurs déficiences qui encouragent une perte de temps dans l'éducation. Les conditions d'admissibilité de base sont l'achèvement du deuxième cycle du secondaire et l'obtention de 90 pour cent des crédits du programme. S'il y a plus de demandes que de places, alors au moins un tiers des places doivent être affectées sur la base des notes obtenues dans le deuxième cycle du secondaire et un tiers sur la base d'un test national d'aptitude. Ces règles sont identiques, quelles que soient les études secondaires suivies ou le programme universitaire considéré, bien qu'il ait été récemment envisagé de permettre aux différents établissements de décider des critères de sélection pour 10 pour cent des admissions. Les mêmes procédures d'admission s'appliquent aux étudiants voulant revenir dans le système après un arrêt de leurs études et à ceux qui souhaitent changer d'orientation.
31. On comptait approximativement 3 000 étudiants poursuivant des études du deuxième cycle du secondaire en tant qu'étudiants adultes, y compris quelque 100 000 dans le cadre de l'Initiative spéciale de formation des adultes ; il est difficile de dire combien des 200 000 étudiants restants sont des étudiants qui poursuivent leurs études pour augmenter leurs notes moyennes.
32. Un nouveau diplôme général de l'enseignement supérieur a été introduit en 2002, qui devrait jouer un rôle important dans la formation tout au long de la vie en incitant des diplômés déjà dans la vie active à revenir faire des études supérieures.
33. Plusieurs éléments influent sur la rentabilité privée de l'enseignement supérieur, y compris l'absence de frais de scolarité et l'aide aux étudiants financée sur fonds publics. Dans le cas de la Suède, ces deux facteurs contribuent à compenser l'avantage de salaire relativement faible par rapport aux normes internationales (OCDE, 2001d).
34. Le système actuel de notation et/ou le test national d'aptitude pourrait être utilisé dans ce cas ce qui n'est pas très favorable compte tenu du fait que les effets les plus dommageables des procédures d'admission actuelles semblent tenir au rôle de ces tests dans la détermination de l'accès à des places limitées.
35. L'assurance privée ne joue actuellement qu'un rôle mineur, finançant moins de 1 pour cent des coûts totaux de santé et est limitée aux soins autres qu'aigus. Seulement 120 000 personnes environ ont une telle couverture, fournie généralement par les employeurs soucieux de réduire les absences (Hjortsberg et Ghatnekar, 2001).
36. L'aide à domicile concerne essentiellement les courses, la préparation des repas, le ménage et la lessive.
37. Pour la Suède, il ressort d'estimations conservatrices que les parents passent au moins deux fois plus de temps que les services de la commune à aider et soigner les personnes âgées vivant à domicile (Association suédoise des communes, 1999).
38. Par comparaison, la pension la plus faible est d'environ 4 600 couronnes par mois. Les femmes âgées qui sont restées au foyer et n'ont pas exercé d'emploi dans la

- population active sont le groupe qui a vraisemblablement les ressources les moins importantes.
39. Il convient de noter que le coût de la prise en charge communautaire augmente avec le degré d'invalidité. Il peut être moins onéreux d'assurer la prise en charge au niveau communautaire des personnes légèrement handicapées, alors que pour les personnes souffrant d'un grave handicap, telles que celles atteintes de démence, les soins institutionnels pourraient être une option plus efficiente (Jacobzone, 1999).
 40. La France, par exemple, fournit indirectement une aide aux familles par le biais du système d'imposition, dans le cadre duquel le ménage est l'unité d'imposition et le fait d'avoir deux enfants réduit le revenu imposable du ménage d'un tiers, par rapport au même ménage sans enfant. En outre, des allocations familiales sous conditions de ressources sont versées. Les élasticités d'équivalence, définies comme l'augmentation du revenu familial net pour un membre supplémentaire du ménage par rapport à un célibataire sans enfant, calculées pour 1997 (OCDE, 2002d), ont fait apparaître que plusieurs pays offraient une aide plus importante que la Suède pour le premier enfant alors que la Belgique, la France et le Luxembourg offraient une aide considérablement plus importante pour les grandes familles.
 41. Les parents peuvent aussi demander 120 jours supplémentaires et reçoivent alors une prestation de base. Sur les 390 jours, 60 jours ne sont pas transférables d'un parent à l'autre, de sorte qu'un maximum de 330 jours peut être pris par parent.
 42. Par exemple, les patients suédois ne sont pas autorisés à porter leurs propres vêtements dans les hôpitaux, vraisemblablement pour des raisons d'hygiène, ce qui ne semble pas être le cas ailleurs sauf pour les salles d'opération, etc.
 43. Dans le groupe des 35-49 ans, plus de 35 pour cent des femmes et près de 50 pour cent des hommes interrogés ont déclaré que, même s'ils reconnaissaient que le nouveau système renforçait le lien entre le nombre d'années de travail et leur pension, cette relation plus étroite n'influencerait pas leurs décisions sur le moment où ils prendraient leur retraite (Conseil national de l'assurance sociale, 2000).
 44. Selon cette étude, les employeurs rechercheraient parmi les salariés âgés des candidats potentiels à une pension d'invalidité, avec le concours du médecin d'entreprise. Lorsque des travailleurs « licenciés » étaient en mesure de combiner la pension d'invalidité avec des indemnités de départ et d'obtenir un niveau de rémunération supérieur à 100 pour cent des gains perdus du fait du licenciement, les syndicats étaient souvent prêts à renoncer à la règle d'ancienneté.
 45. En Suède il existe des quarts de pension d'invalidité, des demi-pensions, des trois-quarts de pension et des pensions intégrales, mais 75 pour cent du total sont des pensions intégrales, 18 pour cent sont des demi-pensions et à peine 4 pour cent environ sont des quarts de pension.
 46. Si l'on considère les pensions d'invalidité dans leur ensemble, dans les pays de l'OCDE 42 pour cent en moyenne sont versées aux femmes (OCDE, 2002e). Cela peut s'expliquer par le fait que la couverture universelle est applicable en Suède, alors que les pays où les prestations supposent une activité préalable comptent généralement une majorité d'hommes.
 47. En décembre 2000, 112 000 titulaires d'une pension d'invalidité touchaient des allocations complémentaires de logement d'une valeur moyenne de près de 23 000 couronnes par an.
 48. Le dispositif de « garantie d'activité » appliqué aux chômeurs de longue durée prévoit un « pointage » quotidien obligatoire, qui rend plus difficile l'exercice d'acti-

- tés inappropriées, notamment, dans le cas du chômage, d'emplois dans l'économie souterraine.
49. L'un des enseignements du début des années 90 est que le maintien des liens avec le marché du travail facilite grandement la réduction rapide du chômage lorsque l'activité économique reprend.
 50. Le taux de remplacement actuel n'est pas entièrement linéaire : pour les 2-14 premiers jours il est de 80 pour cent, les indemnités étant prises en charge par l'employeur ; entre 15 et 90 jours il est de 80 pour cent pour l'indemnité de maladie, à quoi s'ajoute un complément de 10 pour cent versé par l'employeur. Après 90 jours de maladie, le taux de remplacement redescend à 80 pour cent, du fait de la seule indemnité.
 51. A titre d'exemple, la période fixée peut atteindre 6 semaines en Allemagne, 12 semaines en Autriche et 6 mois en Suisse. Aux Pays-Bas, les employeurs supportent la totalité des coûts pendant 28 semaines, et au Royaume-Uni cette période s'étend sur un an. Toutefois l'application de périodes très longues aux Pays-Bas et au Royaume-Uni montre que la réassurance peut atténuer les incitations des entreprises à investir dans la prévention.
 52. Cela contribue peut-être au sentiment évoqué plus haut, à savoir que les travailleurs âgés sont moins productifs et moins intéressants pour les employeurs.
 53. Les autres programmes n'ont eu aucun effet ou ont même entraîné une dégradation des perspectives d'emploi. Cela peut toutefois refléter le fait que, durant la plus grande partie des années 90 les politiques actives du marché du travail ont été utilisées pour renouveler les droits aux prestations de chômage.
 54. Environ la moitié des Suédois âgés de 25 à 64 ans participent, selon les estimations, à une forme ou l'autre de formation au cours d'une année donnée, bien que l'on ne dispose pas de données sur le nombre d'heures que cela représente (OCDE, 2001c).
 55. Il s'agit notamment des 332 000 « cercles d'études » organisés par les associations d'enseignement pour les adultes, qui comptent 1.5 à 2.0 millions de participants et 185 000 programmes culturels. Ces programmes bénéficient de financements sur les crédits publics au titre de l'éducation des adultes.
 56. Ces absences ne correspondent pas à la nécessité de s'occuper d'enfants malades, des modalités de congé distinctes étant applicables dans ce cas.
 57. Il existe des données transversales fragmentaires sur l'emploi du temps au sein de familles composées de couples avec enfants de moins de 5 ans.
 58. Ces estimations ont été établies à l'aide de deux méthodes différentes. La première mesure le nombre des participants à l'économie souterraine en pourcentage de la population active, la seconde se fonde sur l'approche de la demande de monnaie. Curieusement, en Suède ces deux méthodes aboutissent au même résultat, alors que dans la plupart des pays il existe un écart de plusieurs points de pourcentage entre les deux valeurs.
 59. Seulement 81 pour cent des personnes interrogées ont déclaré n'avoir employé personne de façon illicite, proportion en légère baisse par rapport à 1998.
 60. On notera que le Conseil national des impôts ne reste pas passif et qu'il a par exemple lancé un projet d'« analyse en chaîne des sous-traitants » pour suivre les transactions dans le contexte d'un projet de construction. Cependant, la plupart des mesures préconisées en 1998 par le Bureau national de contrôle pour réduire le travail non déclaré ne sont toujours pas appliquées.

61. Toutefois, la progressivité a été réduite en 1999, le taux de l'impôt national sur le revenu ayant été ramené de 25 à 20 pour cent pour les revenus compris entre 219 300 et 360 000 couronnes.
62. Jusqu'à cette année, les taux marginaux effectifs d'imposition auraient normalement inclus les coûts de garde d'enfants liés au revenu. Toutefois, étant donné que l'impact de cet élément sur les taux marginaux effectifs est désormais largement résorbé, il n'a pas été pris en compte dans cette analyse.
63. Le chiffre inférieur de cette fourchette présume une valeur très prudente de l'élasticité salariale compensée, à 0.05, tandis que le chiffre supérieur suppose une élasticité de 0.25. On notera également que la distorsion effective des décisions en matière d'offre de travail, et par conséquent du bien-être, est plus prononcée lorsque les taux marginaux effectifs varient sensiblement d'un ménage à l'autre que lorsque tous les ménages se voient appliquer le même taux marginal effectif.
64. Il est à noter qu'avec une telle proposition l'accroissement des ressources après impôts ne serait pas nécessairement plus marqué pour les ménages à bas revenu que pour les ménages à revenu élevé, car les taux d'imposition marginaux diminuent lorsque le revenu augmente sur certains segments de l'échelle des revenus.
65. A titre d'exemple, le propriétaire d'un logement dont la valeur imposable est de 1 million de couronnes serait soumis à un impôt immobilier de 10 000 couronnes. Le plafond de cet impôt coïnciderait avec un revenu de 200 000 couronnes. Pour les revenus inférieurs à 200 000 couronnes, l'impôt immobilier serait réduit de façon proportionnelle ; ainsi, avec un revenu salarié imposable de 190 000 couronnes, un contribuable n'acquitterait que 9 500 couronnes au titre de l'impôt immobilier. Par conséquent, si les gains augmentaient de 10 000 couronnes, il serait appliqué un impôt immobilier additionnel de 500 couronnes. Il en résulterait un pic dans le profil du taux marginal effectif d'imposition ; en effet, les gains en excédent du niveau auquel l'impôt immobilier s'appliquerait à taux plein ne seraient pas du tout touchés, à moins que les prix des logements n'augmentent.
66. Cette hausse sous-estime du reste l'impact de la réduction des subventions, dans la mesure où les taux d'intérêt du marché ont baissé au cours de cette période.
67. La population a augmenté de $\frac{3}{4}$ pour cent par an dans les trois grandes zones métropolitaines (Stockholm, Gothenburg et Malmö) au cours de la dernière décennie, et tandis qu'elle a été assez stable dans la plupart des autres régions, elle a accusé une baisse annuelle moyenne de 0.3 pour cent dans les six comtés les plus septentrionaux.
68. En avril de cette année, le ministre du Logement a publié un communiqué de presse qui souligne le caractère illégal de ces activités, encourage une application plus stricte de la réglementation et demande instamment à tous les acteurs de faire preuve de responsabilité. Cela montre que l'échelon politique se préoccupe de plus en plus des activités sur le marché noir.
69. Le nombre de conversions de logements jusque là détenus par les municipalités a fortement augmenté pour passer de 680 en 1999 à plus de 4 000 en 2000. Dans leur très grande majorité, ces opérations ont eu lieu à Stockholm.
70. Selon une enquête effectuée au printemps 2001 par le Conseil national du logement, de la construction et de la planification, une municipalité sur cinq, soit 45 pour cent de la population, faisait état d'une pénurie de logements.

Bibliographie

- Adema, W. (2001),
Net Social Expenditure (2^e édition), OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers n° 52.
- Agence nationale de l'enseignement supérieur (2001),
Swedish Universities and University Colleges, Short Version of Annual Report 2001.
- Association suédoise des municipalités (1999),
The Swedish Municipalities in the Future, A Long Term Survey of Needs and Resources Until the Year 2010.
- Bergström, Frederik et F. Mikael Sandström (2001),
Competition and the Quality of Municipal Schools, Expert Group on Public Finance (ESO) (DS 2001:12).
- Brandell, Lars, et Lillemor Kim (2000),
Higher Education – A Privilege or a Right – A Summary Expert Group on Public Finance (DS2000:24).
- Calmfors, L. (2002),
« EMU:s effekter på lönebildningen », annexe 2 dans *Stabiliseringspolitik i valutaunionen*, (SOU 2002:16).
- Casey, B., H. Oxley, E. Whitehouse and p. Antolin (2002),
Policies for an Ageing Society: Recent Measures and Areas for Further Reform.
- Conseil national de l'assurance sociale (2000),
Social Insurance in Sweden 2000.
- Conseil national des impôts (2001),
« Taxes in Sweden 2001 ».
- Dalsgaard, T. et A. de Serres (2000),
Estimation de marges bénéficiaires prudentes pour les pays de l'UE : simulation d'un modèle VAR structurel, *Revue économique de l'OCDE*, n° 30, 2000/1.
- Fonds monétaire international (2001),
Sweden: Selected Issues – The Role of Government, Rapport de pays du FMI n° 01/169.
- Fredriksson, Peter et Carolien Runeson (2002),
Follow-up of EU's Recommendations on the Tax and Benefits Systems, IFAU Rapport 2002:5.
- Gerdtham, U-G., C. Rhenberg, et M. Tambour (1997),
The Impact of Internal Markets on Health Care Efficiency : Evidence from Health Care Reforms in Sweden, Stockholm School of Economics, Working Paper series in Economics and Finance n° 170.

- Häggroth, Sören, Kai Kronvall, Curt Riberdahl et Karin Rudebeck (1999),
Swedish Local Government, Traditions and Reforms, Swedish Institute, troisième édition.
- Henrekson, Magnus et Mats Persson (2001),
The Effects on Sick Leave of Changes in the Sickness Insurance System, SSE/EFI Working Paper Series in Economics and Finance n° 444.
- Hjortsberg, Catharina et Ola Ghatnekar (2001),
Health Care Systems in Transition, Sweden 2001, Observatoire européen des systèmes de santé.
- Hoxby, Caroline (1998),
The Effects of Class Size and Composition on Student Achievement : New Evidence from Natural Population Variation, NBER Working Paper n° 6869.
- Hoxby, Caroline (2002a),
School Choice and School Productivity, NBER Working Paper n° 8873.
- Hoxby, Caroline (2002b),
The Cost of Accountability, NBER Working Paper n° 8855.
- Ilmarinen, Juhani (1999),
Ageing Workers in the European Union – Status and Promotion of Work Ability Employability and Employment, Finnish Institute of Occupational Health.
- Jacobzone, Stephan (1999),
Ageing and Care for Frail Elderly Persons: An Overview of International Perspectives, Labour Market and Social Policy – Occasional Paper n° 38, OCDE 1999.
- Joumard, Isabelle (2001),
Tax Systems in European Union Countries, Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 301.
- Krueger, Alan B. et Mikael Lindal (2002),
The School's Need for Resources – A Report on the Importance on Small Classes (Ds 2002 :12).
- Lagergren, Mårten et Ilija Batljan (2000),
Will There be a Helping Hand? Annex 8 to the Long Term Survey 1999/2000, ministère des Finances.
- Larsson, Torbjörn (2001),
Sweden, Distributed Public Governance, Agencies, Authorities and other Autonomous Bodies, OCDE 2001.
- Larsson, Laura (2002),
Sick of Being Unemployed? Interactions between Unemployment and Sickness Insurance in Sweden, Uppsala University, Department of Economics Working Paper n° 5.
- Lindbeck, Assar (2001),
Changing Tides for the Welfare State – An Essay, Research Institute of Industrial Economics, Working Paper n° 550.
- Lynch, Lisa (1998),
Widening Wage Differentials, Swedish Economic Policy Review, Volume 5, numéro 1, printemps.
- Observatoire européen des systèmes de santé (2001),
Health Care Systems in Transition, Sweden.

- OECD (2001a),
Starting Strong: Early Childhood Education and Care, Paris.
- OCDE (2001b),
Connaissances et compétences : Des atouts pour la vie – Premiers résultats de PISA 2000, Paris.
- OCDE (2001c),
Regards sur l'éducation, Paris.
- OCDE (2000d),
Perspectives économiques n° 70, Paris.
- OCDE (2001e),
Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (2002a),
Étude économique de l'Italie, Paris.
- OCDE (2002b),
Étude économique du Royaume-Uni, Paris.
- OCDE (2002c),
Étude économique du Danemark, Paris.
- OECD (2002d),
Family-Friendly Policies : The Reconciliation of Work and Family Life (DEELSA/ELSA/WPI(2000)6), à venir, Paris.
- OECD (2002e),
Policies to Support and Integrate the Disabled of Working Age, à venir, Paris.
- Or, Zeynep (2002),
Improving the Performance of Health Care Systems: From Measures to Action (A Review of Experiences in Four OECD Countries), Labour Market and Social Policy Occasional Papers n° 57, OCDE.
- Palme, Mårten et Ingemar Svensson (1997),
Social Security, Occupational Pensions and Retirement Decisions in Sweden, National Bureau of Economic Research Working Paper 6137.
- Pedersen, Søren (1998),
The Shadow Economy in Western Europe, Measurement and Results for Selected Countries, Statistics Denmark.
- Rehnqvist, Nina (2002),
Pour une plus grande transparence dans un système décentralisé : Le point de vue de la Suède, dans « Être à la hauteur : Mesurer et améliorer les performances des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE », OCDE, 2002.
- Rexed, Knut (2001),
Internal Communication.
- Scherer, Peter (2001),
Age of Withdrawal from the Labour Force in OECD Countries.
- Schneider, Friedrich et Dominik H. Enste (2000),
Shadow Economies: Size, Causes and Consequences, Journal of Economic Literature, mars.
- Settergren, Ole (2001),
The Automatic Balance Mechanism of the Swedish Pension System, Conseil national de l'assurance sociale.

- Sianesi, Barbara (2002),
Differential Effects of Swedish Active Labour Market Programmes for Unemployed Adults During the 1990s, IFAU Working Paper 2002:5.
- SOU (2002),
Stabiliseringspolitik i valutaunionen, Kommittén för stabiliseringspolitik för full syssel sättnig vid et svenskt medlemskap i valutaunionen, SOU 2002:16.
- Tambour, Magnus et Clas Rehnberg (1997),
Internal Markets and Performance in Swedish Health Care, Stockholm School of Economics, Working Paper Series in Economics and Finance n° 161.
- Van den Noord, Paul et Christopher Heady (2001),
Surveillance of Tax Policies: A Synthesis of Findings in Economic Surveys. Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 303.
- Wadensjö, Eskil (1996),
« Early Exit from the Swedish Labour Market », dans E. Wadensjö (éd.) (1996), *The Nordic Labour Markets in the 1990s*, Elsevier Science.
- Woessmann, Ludger and Martin R. West (2002),
Class-Size Effects in School Systems Around the World: Evidence from Between-Grade Variation in TIMSS, Kiel Institute for World Economics and IZA, Bonn, Discussion Paper n° 485, avril.

Annexe I

Programme de la commission pour des réformes du cadre de la politique budgétaire

La Commission sur la politique de stabilisation pour le plein emploi dans l'hypothèse de l'adhésion de la Suède à l'Union monétaire a été chargée par le gouvernement de formuler des propositions pour le renforcement du rôle et de l'efficacité de la politique budgétaire dans la stabilisation des évolutions économiques à court terme *au cas où* le pays rejoindrait la zone euro. Il pourrait s'agir notamment d'ajustements des orientations actuelles ou de recommandations en vue de modifications du cadre de la politique budgétaire elle-même. Les propositions présentées par la Commission sont les suivantes.

- Le Parlement devrait établir les grands principes de la politique budgétaire en cas de participation à l'union monétaire sur la base des critères suivants :
 - L'objectif de la politique budgétaire devrait être d'empêcher des écarts majeurs de la production par rapport à son niveau potentiel à court et à moyen terme. Dans les évaluations de l'importance de l'écart de production, il faudrait prendre en compte un large éventail d'indicateurs, mais mettre surtout l'accent sur les évolutions des salaires et des prix.
 - Les mesures discrétionnaires devraient être réservées aux situations caractérisées par l'apparition d'importants écarts de production (2 pour cent ou plus), alors que les perturbations de plus petite ampleur ne devraient être corrigées que par la voie des stabilisateurs automatiques.
 - L'objectif pour la capacité nette de financement des administrations publiques, corrigée des fluctuations conjoncturelles, devrait être porté d'un excédent de 2 pour cent du PIB à un excédent de 2½ ou 3 pour cent.
 - La marge de sécurité par rapport au plafond fixé pour les dépenses de l'administration centrale devrait être divisée en une marge conjoncturelle et une marge de planification. La première devrait être égale à 3 pour cent des dépenses soumises à plafond et servir d'amortisseur en cas d'évolutions conjoncturelles imprévues. L'objectif de la marge de planification devrait être d'absorber les incertitudes de prévision autres que celles découlant du cycle d'activité. Elle devrait aussi pouvoir servir de réserve pour le financement de nouvelles initiatives.
- Un Conseil de la politique budgétaire (CPB) devrait être établi au niveau consultatif. Il devrait être chargé de formuler des recommandations pour la politique budgétaire en se fondant sur les analyses de la situation macroéconomique, (sous réserve des principes susmentionnés définis par le Parlement).
 - Les activités du CPB devraient faire l'objet d'une loi distincte et cet organe devrait être indépendant du gouvernement pour tout ce qui touche à son fonctionnement.

Il devrait remettre un rapport deux fois par an, en mars et en août, de façon à contribuer au processus budgétaire du printemps et de l'automne. Le gouvernement devrait faire connaître ses vues sur les recommandations du CPB et expliquer publiquement pourquoi il s'en démarque, le cas échéant.

- Le gouvernement et le Parlement devraient arrêter à l'avance un petit nombre d'instruments d'action adaptés (de caractère général) qui pourraient être activés en cas de chocs macroéconomiques importants. Il s'agit de raccourcir le plus possible le processus d'adoption de décisions.
- Les recettes des collectivités locales devraient être stabilisées sur le cycle d'activité afin de renforcer les stabilisateurs économiques automatiques.
 - Pour cela, il faudrait déterminer leur base d'imposition en faisant la moyenne du revenu imposable sur plusieurs années ou, autrement, compenser les fluctuations de la base d'imposition par la voie de dotations forfaitaires de l'administration centrale.

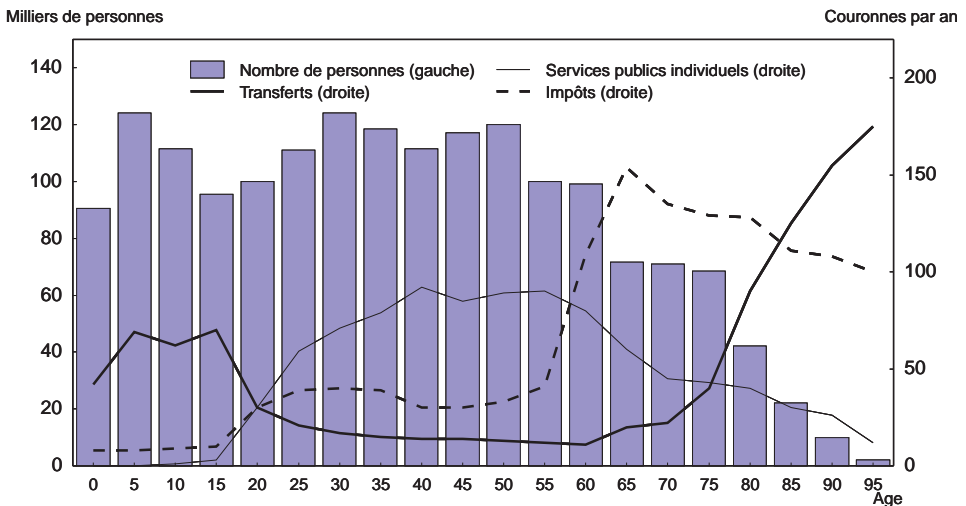
Annexe II

Répartition de l'impôt et des dépenses publiques, par niveau de revenu

Seuls certains aspects de la répartition de l'impôt et des dépenses publiques par niveau de revenu sont traités ici. La répartition des impôts, des transferts et de la consommation publique au titre des particuliers varie largement en fonction des groupes d'âge (graphique A1). La majorité des impôts sont versés durant la vie active, bien que le revenu à la retraite soit aussi imposé. La forte concentration des dépenses dans les groupes plus âgés est évidente aussi bien au niveau des transferts qu'à celui de la consommation de services.

Les dépenses publiques contribuent aussi beaucoup à lisser les différences de revenu entre les divers types de ménages (graphique A2). Bien que les couples sans enfants aient le revenu disponible le plus élevé, même lorsqu'il est ajusté pour tenir compte de la composition

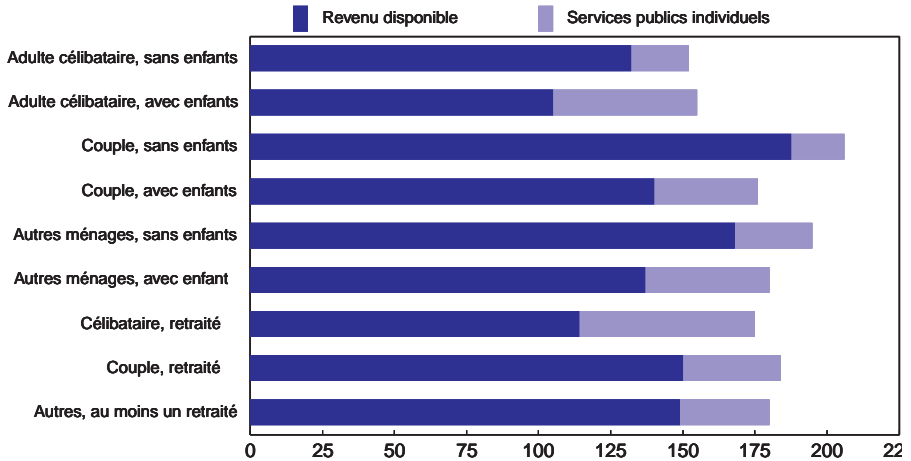
Graphique A1. Répartition par âge des impôts, transferts et services publics



Source : Statistics Sweden.

Graphique A2. Revenu disponible et services publics individuels par type de ménage

1999, milliers de couronnes par an



Source : Ministère des Finances.

du ménage, l'écart de revenu disponible entre ce type de ménages et celui du parent isolé avec enfants, type de ménage ayant le revenu le plus faible, est réduit de moitié lorsqu'on ajoute la consommation publique au titre des particuliers.

L'effet de redistribution peut aussi être mesuré en comparant le revenu par quintile (tableau A1). Aux 20 premiers pour cent des adultes vont 45 pour cent des revenus des facteurs, alors que les 20 derniers pour cent n'en reçoivent que 4 pour cent. Cependant, l'écart est très fortement réduit lorsque les impôts et les transferts sont pris en compte, le rapport

Tableau A1. Incidence des impôts, transferts et consommation publique, par quintile

Quintile de revenu	Revenu des facteurs	Revenu disponible ¹	Revenu disponible et consommation publique ²
1	4	10	14
2	10	15	16
3	17	18	18
4	24	22	21
5	45	35	31
Total	100	100	100
Ratio 5 ^e quintile/1 ^{er} quintile	10.3	3.4	2.3

1. Ajusté pour tenir compte de la composition du ménage.

2. Consommation publique au titre des particuliers.

Source : Ministère des Finances.

Tableau A2. **Incidences sur le coefficient de GINI**

1999

	Coefficient de GINI	Modification du coefficient de GINI
Revenus des facteurs	0.49	
Transferts	0.33	-0.16
Revenu disponible ajusté pour tenir compte de la composition des ménages	0.26	-0.07
Revenu disponible ajusté plus consommation publique au titre des particuliers	0.20	-0.05

Source : Ministère des Finances.

du revenu disponible entre le quintile supérieur et le quintile inférieur tombant à 3.4 pour cent. La consommation de services publics fait encore baisser le rapport à 2.3 pour cent. L'incidence des dépenses publiques sur le coefficient de Gini représente plus de 5 points de pourcentage, réduisant ce coefficient à 0.20 (tableau A2).

*Annexe III***Égalisation – « la même qualité pour le même prix »**

Si la décentralisation des responsabilités vers les collectivités locales est une pratique généralisée dans les pays de l'OCDE, les autorités locales suédoises se distinguent par leur totale indépendance en matière de fixation des taux d'imposition¹. Contrairement aux normes des pays de l'OCDE, la base de l'imposition locale est le revenu du travail et non la propriété, bien qu'il n'y ait pas de contrainte légale à d'autres impôts locaux (par exemple une collectivité locale pourrait, si elle le souhaitait, imposer une taxe sur les automobiles). En 2001, les taux d'imposition locaux ont varié de 27.15 pour cent à 33.17 pour cent, la majeure partie de l'écart étant imputable aux taxes municipales². Cependant, la Suède est aussi très attachée à égaliser à la fois la base d'imposition et les prévisions de dépenses dans l'ensemble du pays, l'objectif étant de permettre à toutes les communes et conseils de comtés d'offrir la même qualité de services au même prix partout dans le pays. Ce principe d'égalisation est largement soutenu en Suède, bien que de nombreux débats aient été engagés sur ce que devrait être sa portée et sur les formules à utiliser.

Le système actuel a été mis en œuvre en 1996 et est conçu pour s'autofinancer sur l'ensemble du secteur des collectivités locales. Il comporte deux volets (qui fonctionnent séparément pour les communes et pour les comtés). L'égalisation des recettes suppose que ceux qui ont un revenu imposable par habitant supérieur à la moyenne opèrent un transfert en faveur de ceux ayant un revenu imposable par habitant inférieur à la moyenne, sur la base d'une formule par laquelle l'écart par rapport au revenu imposable moyen est multiplié par 95 pour cent du taux d'imposition local moyen de l'année précédente pour l'ensemble du pays. L'égalisation des dépenses implique un ajustement pour tenir compte des différences dans les « besoins de dépenses » et dans les coûts des diverses régions, imputables aux écarts en matière d'évolution démographique, de densité de la population et de climat. Les municipalités considérées comme ayant des caractéristiques structurelles avantageuses paient pour celles ayant des caractéristiques structurelles inférieures à la moyenne. Les deux systèmes d'égalisation sont conçus pour assurer un complet autofinancement au niveau des communes et des comtés, encore que l'État détermine les paramètres du côté des dépenses. Le système a l'avantage de décourager la concurrence entre les autorités pour attirer des salariés ayant une rémunération supérieure à la moyenne et de faibles besoins, car cela serait pénalisé par l'égalisation. Mais, dans le même temps, l'incitation à attirer des résidents en améliorant la qualité des services ou l'efficacité se trouve sensiblement réduite.

Notes

1. Durant deux périodes des années 90, le Parlement a réglementé les taux d'imposition locaux – entre 1991 et 1994, les impôts ont été gelés aux niveaux existants et, entre 1997 et 1999, la moitié de toutes les hausses d'impôt ont été récupérées par le biais d'une réduction des dotations forfaitaires. Cependant, la liberté des collectivités locales de fixer les taux d'imposition a depuis lors été réaffirmée par les tribunaux.
2. Les plus faibles taux d'imposition sont généralement observés dans les banlieues des grandes villes, alors que les taux les plus élevés tendent à être appliqués dans les zones rurales et dans les communes affectées par un déclin industriel (Conseil national des impôts, 2001).

Annexe IV

Comptes individuels de formation

Le gouvernement a présenté au Riksdag un projet de directives sur l'amélioration individuelle de la formation et des compétences et se propose de soumettre un autre projet à l'automne 2002, décrivant plus en détail le système et présentant des propositions de textes législatifs. Le système devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2003.

Ses principaux éléments sont les suivants :

- La possibilité sera donnée de réserver un maximum de 25 pour cent d'un montant de base (environ 9 500 couronnes suédoises) par an, y compris une réduction d'impôt, sur un compte individuel de formation.
- Le revenu perçu sur le solde du compte individuel de formation sera passible du taux plein de l'impôt sur le revenu du capital (30 pour cent).
- Les fonds retirés pour l'amélioration de la formation et des compétences seront passibles de l'impôt sur le revenu. Cependant, les retraits seront encouragés au moyen d'une prime à la compétence et à la formation, qui revêtira la forme d'une déduction fiscale. Cette prime aura les caractéristiques suivantes :
 - Son montant maximum sera de 2,5 pour cent du montant de base (environ 9 500 couronnes suédoises).
 - Elle ne sera versée dans son intégralité que pour des études à plein-temps d'une année (soit 200 jours d'études). Lorsque le nombre de journées d'études est inférieur, la prime maximale sera réduite au prorata. Cependant, aucune prime ne sera versée pour des activités d'amélioration de la formation et des compétences comportant moins de 5 jours.
 - Son montant effectif ne pourra dépasser 50 pour cent d'un retrait sur un compte individuel de formation.
 - Elle sera complétée par un versement fixe – forfaitaire – de 1 000 couronnes suédoises, s'appliquant quel que soit le nombre de jours d'études.
 - La prime revêtira la forme d'une déduction fiscale. La possibilité d'un ajustement spécial de l'impôt sera étudiée de façon que cette mesure d'incitation bénéficie à l'individu concerné durant les cours.
 - Des règles spéciales seront conçues pour éviter les abus.
- L'épargne accumulée dans un compte de formation et non utilisée pour l'amélioration des compétences et de la formation pourra être retirée. Dans ce cas, les fonds retirés seront passibles de l'impôt sur le revenu au taux maximal.
- Les employeurs déposant des fonds dans le compte de formation d'un salarié bénéficient d'une déduction fiscale correspondant à une réduction de la contribution

patronale de 10 points de pourcentage. Une réduction équivalente sera accordée aux chefs d'entreprises individuelles et aux associés de co-entreprises commerciales.

- Pour permettre l'introduction rapide du système, une épargne sera initialement versée sur des comptes administrés par un organisme de l'État. Ultérieurement, la possibilité d'épargner auprès de différentes institutions financières, comme les banques et les compagnies d'assurance, sera envisagée.

Financement

Les mesures en faveur de l'amélioration individuelle de la formation et des compétences seront financées dans le cadre prévu dans le projet de budget 2000. Ce cadre prévoit 1.15 milliard de couronnes suédoises par an et sera financé par une augmentation des recettes au titre de l'impôt sur l'énergie. Les fonds déposés sur le compte de l'Office national de gestion de la dette en prévision de la nouvelle réforme seront utilisés pour couvrir le déficit durant les années pendant lesquelles le système sera mis en place (à la fin 2002, ce compte s'élève à 3.65 milliards de couronnes suédoises, y compris les dépôts pour 2002). A long terme, le système sera en équilibre financier.

Source : Ministère de l'Industrie, de l'Emploi et des Communications.

*Annexe V***Pensions de vieillesse****Régime actuel**

Le régime public de retraite comporte deux éléments.

- La pension de base, qui est servie à tous les résidents suédois avec des réductions pour les années passées en dehors du pays. Elle n'est pas assise sur les gains, mais est versée sous la forme d'une somme fixe, liée au « montant de base » (qui est de 37 900 couronnes suédoises par an en 2002).
- La pension complémentaire (ATP), qui est calculée en utilisant les quinze meilleures années de salaire de l'intéressé et le nombre d'années de cotisations, trente années donnant droit à un taux plein. Ceux qui n'ont pas droit à une pension ATP ou n'ont droit qu'à une pension supplémentaire d'un faible niveau peuvent recevoir un complément au titre de la pension de base.

La pension publique moyenne se situe aux alentours de 120 000 couronnes suédoises pour les hommes et de 70 000 couronnes suédoises pour les femmes. L'âge normal d'ouverture des droits à pension est de 65 ans, mais la retraite peut être prise dès 61 ans avec une décote permanente ou à 70 ans avec une majoration. En outre, les retraités bénéficient d'un traitement fiscal spécial : bien que les pensions soient imposées comme un revenu du travail, des règles spéciales prévoient des déductions pour les bénéficiaires de pensions de vieillesse. Le calcul du taux d'imposition effectif marginal correspondant au passage du travail à la retraite est toutefois assez compliqué en raison de la structure de la déduction de base s'appliquant aux différents niveaux de revenu du travail.

Une aide au logement est accordée à ceux qui reçoivent une pension de vieillesse (et également aux bénéficiaires de pensions d'invalidité, bien que ceux qui prennent leur retraite avant 65 ans n'y ont pas droit durant la période de préretraite). Cette indemnité est fondée sur le coût du logement, sur le revenu et les actifs de l'intéressé et peut aller jusqu'à 3 600 couronnes suédoises par mois.

Nouveau régime

Le nouveau régime public de retraite ne s'applique que partiellement aux personnes nées entre 1938 et 1953 et intégralement aux personnes nées en 1954 ou plus tard. Il comporte trois volets : la pension revenu (« income pension »), la pension prime (« premium pension ») et une pension garantie pour ceux ayant un faible revenu ou pas de revenu du tout. La pension revenu correspond à un régime par répartition alors que la pension prime repose sur le rendement des cotisations versées dans les caisses au choix du cotisant. Les cotisations sont prélevées au taux de 18.5 pour cent, jusqu'à un certain plafond. Elles ne sont pas assises seulement sur le revenu du travail, mais aussi sur les prestations de maladie et

diverses prestations en espèces. Le régime de la pension revenu est financé au taux de 16 pour cent, alors que le reste est investi.

Les droits à pension peuvent être accumulés dès l'âge de 16 ans et les gains sur la vie entière seront utilisés pour calculer l'élément revenu de la pension, alors que le rendement des fonds investis sera converti en une annuité. L'âge de la retraite est flexible, avec un ajustement actuariel équitable des pensions pour un départ à la retraite anticipée ou tardif. La pension garantie ne peut être servie qu'à partir de 65 ans.

Un aspect original du régime est le mécanisme automatique d'équilibre conçu pour assurer que le régime par répartition (pension revenu) reste financièrement viable (Settergren, 2001). Le principe de ce mécanisme consiste à évaluer les actifs notionnels du régime (cotisations à recevoir et montant des réserves) et ses engagements, en prenant pour base la progression du revenu moyen. Si les engagements dépassent les actifs notionnels, le taux de revalorisation des engagements est remplacé par une approximation du taux de rendement des actifs notionnels, jusqu'à ce que la stabilité financière soit rétablie. Du fait de cette approche, la valeur des pensions peut varier avec le temps, faisant du système un plan à prestations définies modifiées, dans le cadre duquel tout ajustement des prestations sera partagé par chacun, d'une manière prédéterminée.

Annexe VI
Chronologie économique

2001

Janvier

Des accords collectifs sont conclus, couvrant pratiquement l'ensemble du marché du travail directement ou indirectement. La plupart des accords du secteur privé couvrent une durée de trois années, allant jusqu'au premier trimestre de 2004, et impliquent généralement une hausse totale des salaires horaires au cours de la période de 8 à 9 pour cent. Une partie de cette augmentation résulte d'une réduction de la durée moyenne du travail de ½ pour cent par an dans le secteur manufacturier et de ¼ pour cent par an dans l'ensemble du secteur des entreprises. Les négociations salariales au niveau des entreprises devraient aboutir à des hausses supplémentaires des rémunérations par rapport à celles négociées au niveau central.

Avril

Le budget de printemps pour 2002 est présenté comme suite à un accord politique entre le gouvernement, le Parti des Verts et le Parti de Gauche. Le plafond des dépenses de l'administration centrale (non compris les paiements d'intérêts) pour 2004 est fixé à 877 milliards de couronnes suédoises, soit une augmentation de 3.9 pour cent par rapport au plafond fixé précédemment pour 2003. Une augmentation des dépenses dans plusieurs domaines est annoncée, représentant 8¼ milliards de couronnes suédoises en 2002 et passant à 17½ milliards de couronnes suédoises en 2004. Parmi les autres initiatives, des ressources supplémentaires sont réservées pour prolonger le congé parental, accroître les prestations de sécurité sociale et subventionner l'investissement résidentiel.

Le gouvernement fixe comme objectif la réduction de moitié du nombre de bénéficiaires de prestations sociales entre 1999 et 2004.

Juillet

La Riksbank augmente le taux des prises en pension de 0.25 point de base pour le porter à 4.25 pour cent.

Septembre

La Riksbank diminue le taux des prises en pension de 0.50 point de base pour le ramener à 3.75 pour cent.

Le budget pour 2002 est présenté, comme suite à un accord politique entre le gouvernement, le Parti des Verts et le Parti de Gauche. Ce budget couvre :

- Les prévisions de dépenses pour 2002, qui se situent juste au-dessous du plafond, sans nouvelles propositions importantes de dépenses.
- La troisième phase du programme de réduction de l'impôt sur quatre ans annoncée dans le budget pour 2000. Dans le cadre de cette phase, un autre quart des cotisations de retraite des salariés est compensé par des crédits d'impôt individuels à compter de 2002 et le seuil pour l'application du taux d'imposition sur le revenu de l'État de 20 pour cent est relevé, ce qui réduit la proportion de contribuables passibles de ce taux. Les réductions d'impôt annoncées dans le budget s'élèvent à 23 milliards de couronnes suédoises (1.0 pour cent du PIB). Sont aussi prises en compte les baisses d'impôt pour les retraités, le rétablissement de la déductibilité fiscale des cotisations syndicales et une réduction de l'impôt sur la propriété immobilière, le taux passe de 1.2 à 1.0 pour cent pour les logements occupés par leur propriétaire et de 0.7 à 0.5 pour cent pour les logements locatifs.
- La deuxième phase du programme sur dix ans relatif aux impôts écologiques, lancé en 2001. Les recettes des impôts écologiques, essentiellement sur le CO₂ et l'électricité, doivent être augmentées de 2 milliards de couronnes suédoises, cette mesure étant compensée par un accroissement de la déduction de base au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

2002

Janvier

Le Premier ministre émet la possibilité de tenir un référendum au printemps 2003 sur l'adhésion éventuelle de la Suède à la zone euro.

Mars

La Riksbank relève le taux des prises en pension de 0.25 point de base pour le porter à 4.0 pour cent.

La commission chargée par le gouvernement d'étudier la politique de stabilisation dans le cas d'une adhésion à l'Union économique et monétaire publie son rapport. Elle recommande la mise en place d'un conseil de la politique fiscale et une augmentation de l'objectif d'excédent pour les finances publiques, qui devrait être porté de 2 pour cent à 2½ ou 3 pour cent du PIB, si la Suède décide de rentrer dans la zone euro.

Avril

La Riksbank relève le taux des prises en pension de 0.25 point de base pour le porter à 4.25 pour cent.

Le budget de printemps de 2002 est présenté. Suite à une décision parlementaire antérieure visant à différer jusqu'à l'automne la détermination du plafond de dépenses à l'horizon de trois ans, le budget du printemps ne prévoit pas de plafond pour 2005. Il réaffirme des décisions prises précédemment et présente une mise à jour des perspectives d'évolution à court terme de l'économie réelle ainsi que des finances publiques.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16

IMPRIMÉ EN FRANCE

(10 2002 14 2 P) ISBN 92-64-29156-3 – n° 52602 2002

ISSN 0304-3363



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Sweden 2002

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-swe-2002-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2003), « Évolutions récentes et perspectives à court terme », dans *OECD Economic Surveys: Sweden 2002*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-swe-2002-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.